



Repérage du patrimoine remarquable



Vu pour être annexé
à la délibération

Le Maire

Révision du PLU prescrite le 8 juillet 2008

PLU arrêté le 15 mai 2012

PLU approuvé le 10 septembre 2013

EDIFICES PRIVES	55
<i>Châteaux :</i>	
Château de Varax	55
Château de Janzé	61
Château de la Collonge	63
<i>Maisons bourgeoises :</i>	
Domaine de la Raquinière	67
Domaine des Maries	69
Domaine de la Ferrandière	70
Maison des Maries	72
Rosenvin	73
Maison du Bourg	73
Les Ronzières	75
Les Bottières	76
Montessuy	77
<i>Fermes :</i>	
Bramefond	78
Les Ronzières	79
Le Nély	80
DIVERS	81
Four à chaux	81
Plaques indicatrices	82
Corbillard - Pompe à incendie	82
GUIDE DES ARCHIVES RELATIVES A L'HISTOIRE DE MARCILLY- D'AZERGUES	83
CARTE LÉGENDEE DE LA COMMUNE	44-45

TABLE DES MATIERES

BLASON DE MARCILLY-D'AZERGUES	4
FICHE SIGNALETIQUE	7
HABITAT ANCIEN	9
Topographie	9
Type dominant des maisons rurales	9
Hameau de la Bernadière	10
Hameau de Bramefond	13
Hameau de la Ferrandière	13
Hameau de Montessuy	14
Les granges	14
Le Bourg	15
Alimentation en eau	15
Les grands domaines	19
VESTIGES ARCHEOLOGIQUES	20
SITES ANCIENS	21
EDIFICES PUBLICS	22
Hôtel de Ville	22
Bureau de Poste	25
Ecoles	26
Presbytère	26
Monuments commémoratifs	27
Cimetières	28
Four banal	28
Moulin	28
Coopérative fruitière des Monts d'Or	29
Routes	29
Ponts	32
Chemin de fer	33
EDIFICES RELIGIEUX	35
Eglise paroissiale	35
Croix de chemin	52
Madone	53

DÉPARTEMENT DU RHONE

**PRE-INVENTAIRE
DES
MONUMENTS ET RICHESSES
ARTISTIQUES**

MARCILLY-D'AZERGUES

1983

Le « Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques » a pour objet de dresser une description sommaire, mais aussi complète que possible, du patrimoine artistique et ethnographique de chaque commune.

Dans le Rhône, il est constitué d'un réseau de correspondants bénévoles, et d'un secrétariat permanent financé par le Conseil Général et le Conseil Régional ; il bénéficie aussi de l'aide de subventions communales.

Le « Pré-inventaire » a publié précédemment :

1. MESSIMY ;
2. MIONS ;
3. SAINT-CYR-LE-CHATOUX ;
4. LIMONEST ;
5. DENICE ;
6. ECULLY ;
7. SAINT-GENIS-LAVAL ;
8. MORNANT.



Blason de Marcilly-d'Azergues :
de sinople à un raisin d'or feuillé
d'argent, tel qu'il apparaît, brodé, sur
une hannière de la Mairie.



LÉGENDE

-  Paroisse
-  Moulin à eau
-  Château
-  Hameau
-  Ferme

Carte de Cassini, 1770 - Tirage I.G.N. n° 87.
Archives de la Ville de Lyon.

Titre de propriété, revenu, 1322-1785 : 11 G 728.

Accord entre le curé de Marcilly et le chapitre d'Ainay pour la dîme, 1344 : 11 G 680.

Description de l'église, 1694 : 11 G 409.

Rentes et pensions dues au chapitre de Saint-Paul de Lyon, 1218-1490 : 13 G 274, 13 G 438, 13 G 450 (13 G 450 : bel original sur parchemin, charte-partie, 1218).

Entretien de l'église paroissiale et du presbytère, 1886-1905 : série O.

Comptabilité de la fabrique, 1894-1906 : V 146.

Sœurs de Saint-Charles, 1827 : V 260.

Archives de la période révolutionnaire :

Lutte contre les prêtres réfractaires, 1790-an VII : 1 L 1099.

Ventes de biens nationaux : 1 Q 342, 350, 410.

Administration communale :

Comptabilité, personnel, biens communaux, travaux communaux, octroi et revenus directs, voirie, 1821-1942 : série O.

Ecole, enseignement, 1833-1907 : série T.

Voies de communication :

Chemins de grande communication n° 16 de Neuville à Chazay, 1832-1879, et 14 bis de L'Arbresle à Neuville, 1864-1875 : série S.

Plans, xx^e siècle : 3 Pl 279, 569.



L'église de Marcilly avant 1854
(plan du canton de Limonest, publié par Th. Ogier).

Cet ouvrage a été réalisé à l'initiative du Comité du Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques du Rhône, avec les concours :

- du Conseil Général du Rhône,
- de la Préfecture du Rhône ;
- de M. le Maire et de la Municipalité de Marcilly-d'Azergues ;

sous la direction scientifique de M. Henri Hours, archiviste de la ville de Lyon ;

- coordination et rédaction : Mme Maryannick Lavigne, secrétaire permanent du Pré-inventaire du Rhône ;
- enquêtes, études, rédaction et photographies : M. Pascal Gros, correspondant du Pré-inventaire ;
- Plans : MM. Pascal Gros, J.-P. Michel (Services techniques, Préfecture du Rhône) ;
- avec la participation de M. l'Abbé Valluy, curé de Marcilly-d'Azergues, de M. l'Abbé Beauvery, correspondant du Pré-inventaire, de M. G. Chapotat et de l'Association Jeunesse et Tradition marcilloise ;
- et la collaboration des Archives départementales du Rhône, Mme Annie Charnay, conservateur, ainsi que du Centre international d'étude des textiles anciens (M. Gabriel Vial et Mlle Odile Valenso).

Nous remercions les Marcillois qui, par leur complaisance et leur accueil, ont permis la réalisation de ce travail.

GUIDE DES ARCHIVES RELATIVES A L'HISTOIRE DE MARCILLY-D'AZERGUES

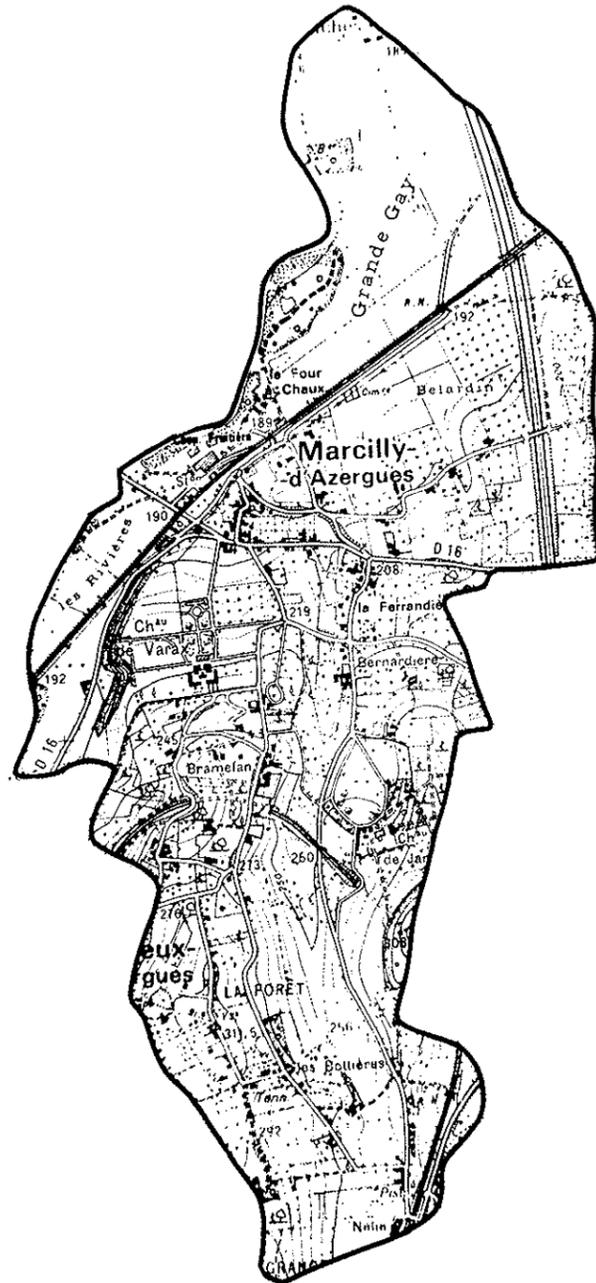


FIG. 1. — Carte I.G.N.

Archives communales Mairie de Marcilly

Registres paroissiaux et d'état civil : depuis 1665.
Registres des délibérations du Conseil municipal : depuis l'an IX.
Registres des délibérations du bureau de bienfaisance : 1859-1901.
Plan cadastral : 1825, 1937.

Archives départementales du Rhône

Registres paroissiaux et d'état civil, 1697-1870 : 4 E 3486-3493, lacune pour 1698-1738.
Tables décennales, 1792-1902 : 4 E 3494.
Inventaire des registres paroissiaux de la collection communale, 1665-1792 : E. Supplément, T. II, p. 3-5.
Notaires : voir notaires de Chazay : 3 E 79-82 ; Châtillon-d'Azergues : 3 E 1622-1631 ; Chasselay : 3 E 1598-1621.
Recensement de la population, série M : recrutement militaire : 2 R.
Documents administratifs de l'Ancien Régime : procédures concernant les tailles, 1743 : 3 C 95.
Rôles des vingtièmes, 1790 : 9 C 16.
Acte de foi et hommage au bureau des finances de Lyon par Blanche Albanel, comtesse de Varax, pour la seigneurie de Marcilly, 1763 : 8 C 257.
Travaux, impositions pour le redressement du lit de l'Azergues : requête pour obtenir l'autorisation d'établir un pont de pierre entre Chazay et Marcilly, 1775-1790 : 1 C 150.
Travaux du chemin de Montfort à Marcilly-d'Azergues : 9 C 35.
Justice :
— dépendant de l'archevêché, 1340 : 10 G 1488 ; 1669 : 20 G 190 ;
— dépendant de l'abbaye d'Ainay : justice civile, criminelle, juridiction gracieuse, 1719-1790 : 11 G 730 à 739.
Archives religieuses, culte :
Visite pastorale, 1378 : 10 G 1423 ; 14 mars 1657 : 1 G 52 ; 1719 : 1 G 53.
Directe du chapitre Saint-Jean :
— pension due à la prébende Saint-Pierre, 1699 : 10 G 1276 ;
— vente judiciaire d'un domaine et demande de rétablissement de chemins supprimés, 1709 : 10 G 1278.
Rente noble des perpétuels de Saint-Jean, terriers et liève, 1359-1658 : 10 G 1648, 1649, 1671, 3455.
Temporel du chapitre Saint-Martin d'Ainay :
— terriers : 1479-1492 : 11 G 683 ; 1490-1494 : 11 G 525 ;
xvi^e siècle : 11 G 686.
Rentes et pensions dues par le curé de Marcilly à l'Abbaye d'Ainay au titre du droit de patronage, 1472-1782 : 11 G 857.

Anciennes plaques indicatrices

Réalisant un projet proposé dès 1882 par le Conseil municipal, la commune fit installer en 1894, à l'intersection de chemins, trois plaques indicatrices. Elles sont en fonte moulée, et mesurent 0,74 m × 0,38 m.

- Au Bourg, fixée sur un mur à l'angle du C.V. n° 2 et du C.D. n° 16 E ; inscription :

MARCILLY D'AZERGUES
CHEMIN V.O. N° 2
← LES CHÈRES 2 K-5
→ CIVRIEUX D'AZERGUES 1 K-8

- A la Ferrandière, fixée sur un mur, à l'angle du C.V. n° 6 et du C.D. n° 16 ; inscription :

MARCILLY D'AZERGUES
CHEMIN V.O. N° 6
→ RTE NATLE N° 6 2 K-3
→ LA CHICOTIÈRE 3 K-

- La troisième plaque, à l'intersection du C.V. n° 6 et de la R.N. n° 6, a disparu lors de la construction de la ligne de chemin de fer Givors-Paray-le-Monial, qui entraîna une modification du carrefour.

Corbillard municipal

Bois peint ; décoré de tentures, d'une croix escamotable et du blason de la ville de Lyon. Acheté en 1952 au service municipal des inhumations et des transports de la ville de Lyon ; il a cessé d'être utilisé en 1968.

Pompe à incendie

C'est l'une des trois pompes à bras achetées en 1913 aux sapeurs-pompiers de Lyon par la Mutuelle incendie de Marcilly-Lissieu-Civrieux ; elle fut reprise en 1914 par la Société volontaire de la pompe à incendie de Marcilly-d'Azergues ; h. 0,35 m, L. 1 m, l. 0,70 m ; cuve en cuivre, levier en acier, tuyau en toile avec embout en cuivre ; elle repose sur une charrette en bois ; la pompe porte le numéro 24, et les seaux, en toile, sont marqués S.P. LYON ; XIX^e siècle.

FICHE SIGNALÉTIQUE**Plus ancienne mention connue**

968 circa (« *Marcilliaco villa* », cf. Auguste BERNARD, *Cartulaire d'Ainay*, 1853, p. 552, n° 3).

Étymologie du nom

Marcilliacum, le domaine de Marcellus. On trouve : Marcilleu au XIII^e siècle (cf. M.-C. GUIGUE, *Polyptique de l'église collégiale de Saint-Paul*, 1875) ; Marcilliaco d'Asergues en 1438 (cf. R. FÉDOU, *Le terrier de Jean Jossard*, 1966, p. 104 à 121) ; Marcilly d'Azergues en 1573 (Nicolas de Nicolay, *Description générale de la ville de Lyon et des anciennes provinces de Lyonnais et de Beaujolais*, publiée à Lyon en 1881).

Dénomination des habitants

Marcillois.

Superficie

422 hectares.

Population

692 habitants.
375 en 1790 ; 308 en 1806 ; 530 en 1866 ; 472 en 1975.

Géologie

Roches sédimentaires de l'ère secondaire (calcaire, essentiellement) au Sud, dans « les hauts de Marcilly ». Le bas du village est recouvert de sédiments fluviaux récents.

Hydrographie

L'Azergues, le ruisseau des Gorges, le Sémonet, et le bief du barrage, appelé autrefois « béal du moulin de la Thibaudière », constituent les limites naturelles d'une bonne partie du territoire de la commune. Un ruisseau, le Rieu de Chillon, prend sa source dans le vallon de Janzé, et traverse le village.

Altitude

Point le plus haut : 312 m (la Madone).
Point le plus bas : 185 m (environ) (l'Azergues).

Activités économiques

Jadis :

- culture de la vigne (vin de Janzay) et culture fruitière ; en 1846 112 hectares de vignes, soit 1/4 de la commune, et 5 hectares de vergers (cf. REMBIELINSKY, *Carte du canton de Limonest*, 1846) ;
- au début du siècle se tenaient un marché hebdomadaire aux fruits, et une foire annuelle aux porcs ;
- carrières de pierre ; four à chaux ;
- dans les années trente, les bords de l'Azergues étaient un lieu de villégiature pour les Lyonnais qu'amenaient le train du dimanche.

Actuellement :

- la culture fruitière s'est développée depuis le début du siècle aux dépens de la vigne (52 ha de vergers en 1971, pour 14 ha de vignes, d'après les *Résultats du recensement général de l'agriculture*, publiés par la Direction départementale de l'Agriculture du Rhône et de la Loire) ;

— banlieue résidentielle des agglomérations lyonnaise et caladoise.

Seigneuries

Avant 1718, les abbés d'Ainay.
De 1718 à la Révolution, les Riverieux de Varax.
Deux fiefs sans justice : La Collonge et Jancé.

Appartenance administrative

Ancien Régime : village et paroisse ; justice de Marcilly, avec Civrieux et Lozanne ; généralité de Lyon.
1790-1801 : canton de Chasselay.
Actuellement : canton de Limonest, arrondissement de Lyon.

Four à chaux désaffecté (Section A 3 , parcelle 315)

DIVERS

Lieu-dit les Gravières (actuellement le Four à Chaux) [N° 49].

En 1814 le Conseil municipal de Marcilly accorde à Jean-André Burnier l'autorisation de construire un four à chaux, à condition qu'il n'emploie que de la houille pour l'alimenter.

En 1853 Pierre Moncel, habitant de Marcilly, est signalé comme « chaux-fournier ».

En 1876 la commune manifeste son désaccord au sujet du déclassement d'une partie du C.D. n° 14, en invoquant notamment le four à chaux de Marcilly, qui est assez important et écoule une partie de sa marchandise par cette voie.

Il n'est plus en activité depuis la fin du XIX^e siècle.

Petit édifice carré, construit en pierres jaunes (calcaire à entroques), en pierres grises (calcaire à gryphées) et en brique ; au centre un gros orifice se termine en forme de cornet ; deux foyers à voûte surbaissée, s'ouvrent largement à l'Est et à l'Ouest (*photo ci-dessous*) ; de grandes dalles de calcaire à gryphées, disposées en encorbellement, assurent la couverture. Au Sud s'adosse un escalier, prolongé par une rampe d'accès, qui permettait de déverser les pierres dans l'excavation centrale.



Four à chaux, face Est.

Auberge

Le Nély

(Section B 1, parcelle 462)
[N° 48]

Historique

En 1847, Jean-Louis Rollet, propriétaire-cultivateur à Marcilly, fut concerné par les expropriations de terrains destinées à la « rectification de la route royale n° 6 dans la traversée de Limonest » (A.D. série S). Il fit construire, presque aussitôt, vers 1850, au nouveau croisement de la route royale n° 6 et du C.V. n° 6 de Marcilly à Limonest, une auberge et un relais de chevaux.

En 1900 la construction du chemin de fer de Givors à Paray-le-Monial nécessita un nouveau tracé de la route nationale, plus à l'Est, ce qui entraîna sa désaffectation.

Elle a été incendiée par les Allemands en retraite, en septembre 1944.

Description

Edifice comprenant deux corps de bâtiments accolés et formant un angle obtus ; élévation de deux étages ; les remises, très importantes, étant derrière, le toit a deux pans inégaux.

La réception des chevaux se faisait par l'arrière du bâtiment, et les voyageurs signalaient leur présence par l'intermédiaire d'une petite lucarne. On voit encore les anneaux pour attacher les chevaux.

HABITAT ANCIEN

Topographie

La commune de Marcilly est délimitée au Nord par Chazay-d'Azergues et Les Chères, à l'Ouest par Civrieux, à l'Est par Lissieu, au Sud par Dommartin. Elle s'étend du Sud au Nord en une longue bande de terrain : un coteau assez élevé, au Sud, qui descend vers la plaine de l'Azergues, au Nord.

Le bourg est situé dans la plaine, au Centre Nord-Ouest du territoire communal, au Sud du château de Varax. Aucune trace de fortification discernable ; Marcilly a été autrefois un carrefour de routes (voir Edifices publics, Routes).

Hameaux

Bernadière, Bramefond, La Ferrandière, Montessuy.

Lieux-dits

Belardin, les Bottières, le Calais, Champfort, la Forêt, le Four-à-Chaux, la Gay, les Gorges, les Maries, le Nély, les Perrières, la Petite-Gay, le Plan, le Rocher, les Teillères, le Verger, les Yles.

Type dominant des maisons rurales

L'habitat le plus ancien est groupé en hameaux ; il s'est développé en bordure immédiate de certains chemins.

Matériaux

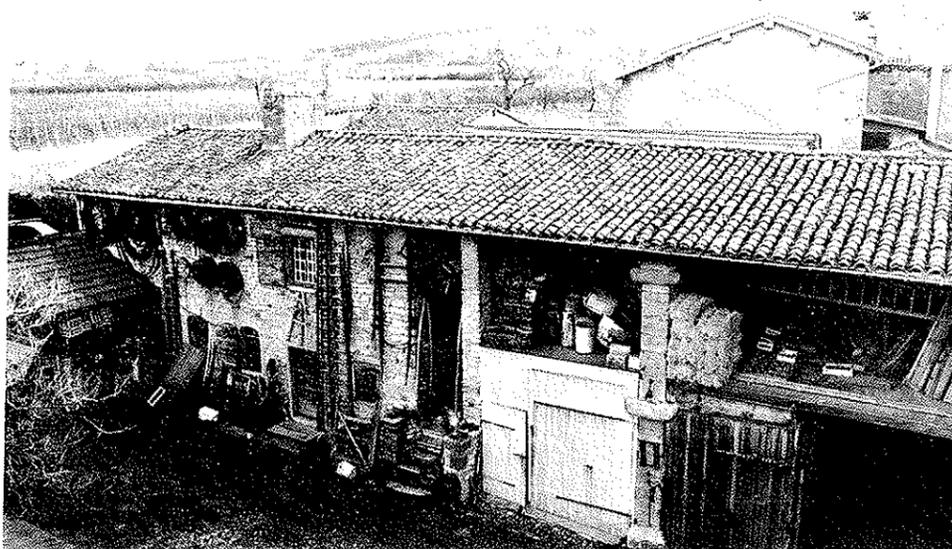
Constructions en pierre blanche ou en pierre jaune ; le pisé, très rare, est réservé aux annexes ; la majorité des toitures est encore couverte en tuiles rondes.

Plan et élévation

Grandes cours rectangulaires, fermées de murs (comparer avec l'habitat rural de Limonest ; mais les portails ne sont pas situés de biais).

Type 1, le plus caractéristique et le plus original : bloc logis, hangar, étable et grange, alignés sous le même toit, avec l'escalier d'accès au logis situé dans le hangar, et perpendiculaire à la façade (*photo ci-dessous*).

Communs de la Ferrandière.



Détails de construction

Type 2 : le logis au-dessus du cellier, avec l'escalier extérieur parallèle à la façade, protégé par un auvent que soutiennent des potences ou un poteau.

Le hangar que l'on appelle la remise ; il est fermé sur trois côtés, et le toit repose sur des piliers ou des colonnes avec base pyramidale ou conique, et quelquefois double chapiteau, dont l'un, à mi-hauteur, supporte la soupenne appelée « poutan » ; on y entrepose les échelles utilisées pour la cueillette des fruits (photos p. 9 et ci-contre).

Les murets, construits en bordure des chemins, ou pour délimiter des parcelles : ils sont plus particulièrement localisés dans les « En hauts » de Marcilly, aux abords d'anciennes vignes ou d'anciennes carrières. Plusieurs techniques et différents matériaux sont utilisés :

- pierres en grès, volumineuses et grossièrement équarries ;
- pierres en calcaire à gryphées, minces et larges, avec en couverture des pierres posées de champ, légèrement inclinées (les Bottières, le Rocher) ou bien des dalles, du même calcaire ;
- pierres jaunes, équarries et assisées (Janzé), avec en couverture une dalle de calcaire à gryphées (Bramefond).

Les fenils sont importants avec deux, parfois trois gueules de four.

Les puits sont en majorité alimentés par des citernes.

Etude des différents hameaux

(Bonnardière au début du XVIII^e siècle.)

Comprend deux groupes d'habitations, dont le Calais (Calet au XV^e siècle), qui est construit en bordure de l'un des chemins de Marcilly à Lyon, et constitue un ensemble de trois fermes importantes. Elles appartiennent depuis très longtemps aux mêmes familles (les Burnier).

Les locaux à usage d'habitation présentent leur façade principale au Sud, et s'ouvrent sur la cour intérieure. Situés à l'étage, ils sont accessibles par un escalier extérieur en pierre, situé sous le poutan [N° 1] (photo ci-contre) ou derrière une voûte [N° 2]. Le portail d'entrée se trouve sous la grange [N° 1 et 2] (photo ci-contre).

Matériaux : calcaire à gryphées (colonnes du poutan, encadrements des ouvertures, dallages, pierres d'évier) ; calcaire blanc, calcaire doré et pisé [N° 3].

Détails architecturaux : les bases des colonnes des remises sont pyramidales ou circulaires (ce sont peut-être les plus anciennes) ; nombreuses pierres de réemploi : chapiteau cubique sculpté, en pierre jaune [N° 1] ; fût octogonal d'une ancienne croix de chemin, sommé d'un écusson portant l'inscription :

MARIA
JOSEPH
IHS

(N° 1, XVII^e siècle (?).) Cheminées : en pierre jaune, avec des jambages ornés de glyphes (N° 2, fin XVIII^e siècle) ; en pierre

Petit Pavillon Bramefond

(Section B 3, parcelle 783)

Cette minuscule maison (dimensions intérieures 3,50 m × 3,45 m), construite en bordure immédiate du C.V. n° 8, et attenante à un petit jardin en terrasse, appartenait en 1825 à Nicolas Berjon, curé de Civrieux, et ce n'était sans doute qu'une annexe de la ferme qu'il possédait dans le voisinage.

Elle est en pierres jaunes équarries, avec des encadrements en calcaire à gryphées, et couverte d'un toit à trois pans en tuiles rondes.

Deux pièces : la cuisine, au rez-de-chaussée, avec une cheminée, dont le manteau en bois paraît un peu plus récent que les deux consoles en pierre qui le soutiennent (XV^e siècle ?) ; la chambre au-dessus était accessible par un escalier extérieur en pierre, constitué de grosses marches en calcaire gris poli, sans mur d'appui ; la cheminée, en pierre jaune, est sculptée (frise d'x sur le manteau, glyphes et cabochons sur les jambages) et surmontée d'un trumeau en stuc (XVIII^e siècle).

La cave, voûtée sous la cuisine, est une réserve d'eau, qui recueillait l'eau du chemin.

Les Ronzières (autrefois Le Ronzay)

(Section A 2, parcelle 152)

[N° 47]

On trouve en 1696, et en 1703 Jean de la Ronze, ou Jean Ronze (d'où les Ronzières) et Eléonore Burnier ; en 1760 Henri Guyet, vigneron, et Claudine Burnier ; en 1825 Gaspard Burnier.

Maison de vigneron, typique avec son plan en L : l'habitation, exposée au Sud, perpendiculaire au chemin, comprend le cellier au rez-de-chaussée, et le logis à l'étage, accessible par un escalier en pierre, parallèle à la façade, et prolongé par une galerie (autrefois en bois, d'après une description faite en 1760). L'avant-toit, qui règne sur toute la longueur de la façade, repose sur des potences. A l'intérieur du logis, cheminée en pierre, dont le manteau, décoré de réserves et de deux étoiles inscrites dans des cercles, porte le monogramme G.B. (Gaspard Burnier) et la date 1810.

En retour d'équerre, à l'Ouest, face à l'entrée, le cuvage, avec la grange au-dessus, a été aménagé en habitation, après avoir été détruit par un explosif lors de la dernière guerre.

Construction en pierres recouvertes d'un crépi ; toit à deux pans, en tuiles rondes. Au Sud-Est, un peu en retrait, les vestiges du four à pain.

La cour est séparée du chemin par un mur avec une porte piétonne et un portail protégé par un auvent à deux pans de tuiles rondes.

La Bernadière

(fig. 2)

Historique

Description

EDIFICES PRIVES

Fermes

Bramefond

(Section B 3, parcelle 619)

[N° 46]

Historique

Elle a appartenu de 1791 à 1829 à Nicolas Berjon, curé de Marcilly, puis de Civrieux. Depuis elle appartient à la famille Burnier.

Description

Construite au flanc d'un coteau dominant la vallée de l'Azergues, cette ferme est surplombée à l'Est par le C.V. n° 8 (ancien chemin de Marcilly à La Tour-de-Salvagny), tandis qu'au Nord et à l'Est, elle domine la verchère abrupte sur des soubassements d'une hauteur de trois mètres.

Un seul bloc s'étire du Nord au Sud, couvert d'un toit à deux pans en tuiles rondes, avec une élévation pratiquement aveugle du côté de la vallée, si ce n'est une fenêtre bombée éclairant l'habitation.

Côté cour, ce bloc se partage en trois parties à peu près égales :

- le logis, dans la partie Nord, construit en pierres jaunes, récemment mises à nu. Le logis est à l'étage, au-dessus de la cave, avec une grande salle, qui a été compartimentée : le plafond est à la française, et contre le mur Nord est adossée une haute cheminée en pierre jaune (XVII^e-XVIII^e siècle) ; le grenier au-dessus est accessible par un petit escalier en bois ;
- le hangar, au centre, dont l'imposante charpente est soutenue à l'Est par une colonne, abrite un escalier droit avec une murette en pierre, qui est perpendiculaire au bâtiment, et donne accès au logis ; dans le fond du perron se trouvait la souillarde avec la pierre d'évier ; les entrées respectives de la cave, des écuries, de la grange et de la fenêtre du grenier sont également protégées par l'auvent ;
- enfin la grange, dans la partie Sud, au-dessus d'une pièce cloisonnée par de grandes dalles de calcaire à gryphée séparant l'étable, l'écurie et la porcherie.

Les murs de la grange et le mur Ouest du hangar sont en pisé.

Le reste de la cour est délimité par un mur, qui est occupé seulement au Sud par un poulailler, flanqué d'une colonne d'angle, et au Nord-Est par le four et la buanderie, logés dans le même petit bâtiment, en saillie sur l'extérieur.

Le portail, au Nord, est couvert par un auvent à deux pans, en tuile, avec un linteau en bois, sculpté d'un cœur et daté 1800.

Le puits, qui n'existe plus, se trouvait en avant du logis, à l'angle Nord-Ouest ; il était alimenté par une citerne souterraine, encore en place.

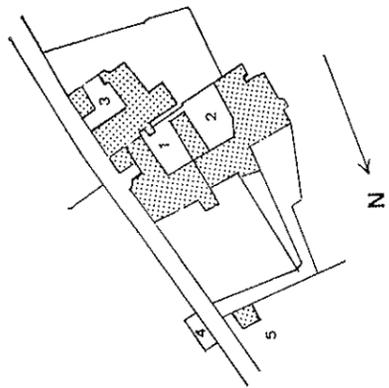


La Bernadière. Maison n° 1, cour intérieure.



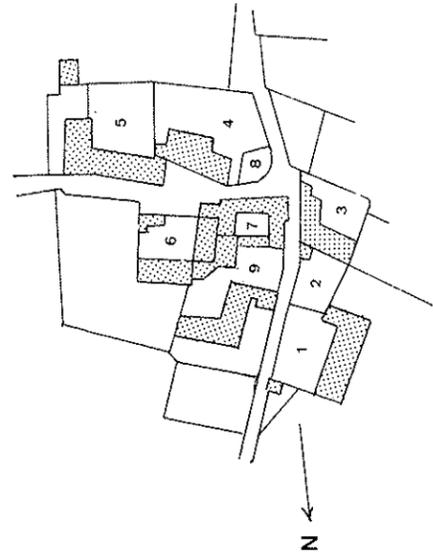
La Bernadière. Le « poutan ».

FIG. 2

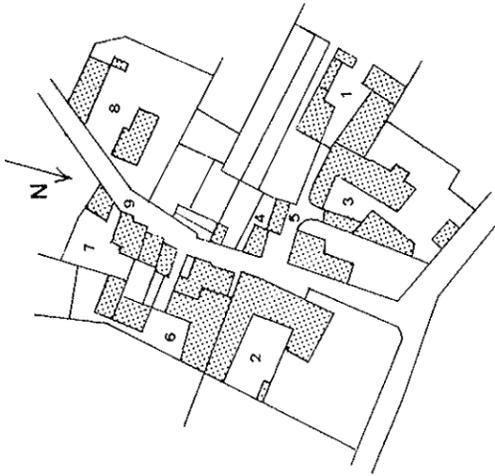


LA BERNADIÈRE

FIG. 3

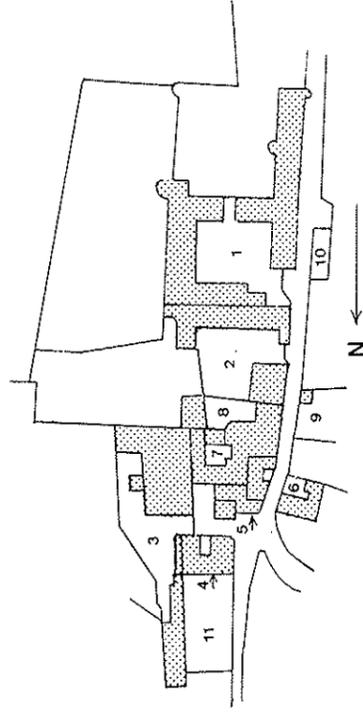


BRAMEFOND



LA FERRANDIÈRE

FIG. 4



MONTESUY

FIG. 5

Montessuy

(Section A 5, parcelle 930)

[N° 45]

Maison contemporaine construite en 1971 par l'architecte Eugène Gachon. Située à flanc de coteau, elle est orientée au Nord, et comme pour les maisons anciennes du voisinage, la recherche de la vue l'a emporté sur celle du confort.

Le plan consiste en deux corps de logis groupés en L, d'un seul niveau au-dessus des garages, et il se caractérise par une recherche presque systématique de lignes obliques. Le toit en terrasse débord largement des murs qui sont en béton. La salle de séjour est réchauffée par un plafond charpenté en cèdre rouge, et éclairée au Sud par une ouverture régnant au-dessous du plafond, sur toute la longueur de la façade.

de Saint-Bonnet, veuve de sieur Philibert Rivoire, bourgeois de Lyon.

Devenu propriétaire en 1698, Guillaume Puylata « a volontairement élu en ami le 29 octobre de la présente année sieur George Riton, maître ouvrier en drap d'or, argent et soye, en acceptant une maison haute et basse... » (A.D. Guyot notaire, 3 E 5636).

Après avoir appartenu à demoiselle Marguerite Aubernon, veuve de sieur Jean Aubernon, maître chirurgien, juré, et fille de Catherine Ritton, puis au sieur Claude Bouvet, négociant à Lyon, elle fut achetée par Pierre-Gabriel Clerico, seigneur de Janzé, en 1776 ; elle fut mise sous séquestre à la Révolution.

Description

La maison de maître, construite en pierres blanches, a beaucoup perdu de son caractère depuis que la tour carrée qui dominait la toiture à l'Ouest, a été arrasée il y a une vingtaine d'années.

Les bâtiments d'exploitation n'ont pas été transformés, mise à part la grange au Sud, qui a été démolie ; le logis du granger est à l'étage, avec un escalier en pierre dont l'auvent est porté par deux colonnes ; dans le hangar en face de l'escalier, une trappe permet d'accéder à une cave voûtée ; à l'Est un autre hangar, soutenu par des colonnes à base conique, abrite un passage qui donne accès aux terres (*photo p. 75*) ; le puits, qui était devant la grange, est recouvert d'une dalle avec une pompe à main.

Les Bottières

(Section B 1, parcelle 68)
[N° 44]

Historique

Après avoir appartenu à une famille Dupuy, puis à Claude Mamiant, ce domaine fut lui aussi acheté, en 1780, par Gabriel Clerico, et donc mis sous séquestre à la Révolution.

Jean-Marie Rondelet, propriétaire en 1873, fit agrandir la maison. Lors du bombardement du viaduc de la Chicotière, en 1944, quelques bombes sont tombées à proximité, creusant dans la terre des excavations encore visibles.

Description

La maison de maître est un édifice carré, haut de deux étages, construit en blocage recouvert de crépi, avec un toit à quatre pans. Elle délimite la cour au Nord, laquelle est fermée à l'Est par le portail couvert d'un auvent de tuiles, et au Sud par les bâtiments agricoles ; ceux-ci sont construits en petit appareil de pierres jaunes, renforcé ici et là de grosses pierres de calcaire à gryphées, notamment pour les montants de la remise qui soutiennent le poutan et la charpente de la grange.

Le puits (*section B 1, parcelle 61*) annexé depuis 1800 au domaine de Janzé, est circulaire, en pierres dorées équarries, et recouvert de dalles de calcaire à gryphées.

blanche, avec un manteau de grande dimension soutenu par deux consoles ornées de glyphes, et portant l'inscription :

JEAN ANDRÉ 18 16 BURNIER [N° 1].

Les encadrements des fenêtres sont rectangulaires ou bombés.

Le jardin de la maison N° 2 et le suel de la maison N° 3 sont bordés de « luzes » (clôture de grandes plaques de calcaire à gryphées).

Alimentation en eau : un puits d'eau claire, dont la source proviendrait du Mont Verdun, alimente ces trois maisons ; une boussole est creusée au Nord-Est en bordure du chemin [N° 4].

Maison N° 5, voir Edifices privés.

Bramefond

(fig. 3)

(Bramafond au xv^e siècle, d'après le terrier de la rente noble de Montléon de 1494.)

A la fin du xviii^e siècle, il était presque entièrement habité par la famille Duchamp, dont le nom est gravé sur des pierres [N° 3 et 5].

Construites en bordure du chemin de la Tour-de-Salvagny, les maisons s'étagent sur le versant occidental du coteau, certaines sont campées sur de grandes terrasses [N° 1, 2, 3, 4 et 9].

Matériaux : pierres équarries de calcaire blanc (sans doute les maisons les plus anciennes), N° 9, N° 3 (encadrement de porte daté de 1714) ; calcaire doré (en majorité), N° 1, (en partie), N° 2, N° 3, N° 5 (soubassements), N° 9 (soubassements) ; pierres ramassées dans les champs (ciret) : N° 7 ; pisé : N° 1 (partie Sud), N° 3 (surélévation du xix^e siècle), N° 5, N° 9. Les encadrements des ouvertures sont en général en calcaire à gryphées, sauf au N° 6 où ils sont en calcaire blanc, et au N° 7 (porte de cave en grès).

Détails architecturaux : remises avec des colonnes en calcaire à gryphées [N° 1 et 7] ; maisons avec un escalier extérieur parallèle à la façade protégé par un avant-toit soutenu par des potences ou un poteau [N° 5, 6]. Le portail d'entrée se trouve sous la grange [N° 4, 5, 7, 9], ou à l'écart, abrité d'un auvent [N° 1, 6].

Alimentation en eau : des citernes sous la cour, avec un puits au-dessus [N° 1, 3, 5, 6, 8], ou bien accessibles par des degrés [N° 4, 9], ou encore située sous la maison [N° 2]. Le puits du hameau (*section B 3, parcelle 187*), actuellement désaffecté et en très mauvais état, est un puits guérite ; une goulotte à l'intérieur montre qu'il récoltait les eaux d'infiltration.

Maison N° 1, pavillon N° 2, voir Edifices privés.

La Ferrandière

(fig. 4)

Ce hameau, le plus important de Marcilly, et le plus proche du bourg, s'est constitué en bordure du chemin de Lyon, à l'Est du ruisseau du Chillon. Des maisons y sont citées dès le xv^e siècle. Au xviii^e siècle il y avait encore des terres chenevières, et Jean-Marie Chazard, maître cordier, devait habiter probablement la maison N° 1.

Matériaux : calcaire blanc en majorité ; pierre dorée et pisé plus récemment.

Détails architecturaux : les logis sont presque tous à l'étage et accessibles par une montée d'escalier abritée par un auvent

soutenu par des potences [N° 3, 4, 6, 7]. L'une de ces maisons possède une petite loggia sous la toiture, qui est renforcée par une colonnette [N° 9].

Le portail d'entrée est situé sous la grange [N° 2, 9], ou à l'écart [N° 1, 3].

Alimentation en eau : citerne sous la cour de la maison N° 2, accessible du chemin. Le puits du hameau se trouve dans le même bâtiment que le four banal (cf. Edifices publics).

Maison N° 2, voir Edifices privés, Maisons bourgeoises.

Montessuy (fig. 5)

(Monte Sicco, au XI^e siècle, devenu Montieu, puis Montessuy.) Situé sur le chemin de Marcilly à la Chicotière, au sommet du coteau (les Costes de Montieu, au XV^e siècle), il est composé d'une imbrication de maisons, qui d'après certains détails d'architecture remontent au XVI^e siècle.

Tandis que les châteaux de la Collonge [N° 1 et 2] et de Rosenvin [N° 3] occupent la position Est, et de leurs larges terrasses dominant le vallon de Janzé, ces maisons se sont resserrées à l'Ouest, du côté du chemin. Elles sont actuellement en très mauvais état, et certaines ont été démolies.

Matériaux : pierres blanches non équarries ; pierres jaunes pour les encadrements moulurés, les éviers, les cheminées.

Détails architecturaux : escalier extérieur, parallèle à la façade [N° 7] ; fenêtres moulurées ; vestiges de cheminées avec des jambages identiques en légère saillie sur le mur [N° 2, 7, 8].

Différents types de portails : passage sous un corps de logis ou sous une grange [N° 7, 8] ; simple linteau en pierre, gravé [N° 4] (voir publication de Limonest) ; arc cintré en pierre creusé dans un mur [N° 1, 2 3].

Alimentation en eau : les propriétés bourgeoises ont leur puits d'eau claire ou un puits alimenté par une citerne souterraine (puits à margelle avec armature en fer forgé). L'alimentation en eau du hameau se faisait probablement au puits des Perrières situé beaucoup plus bas (section A 5, face à la parcelle 809). Il s'agit sans doute du puits qui était appelé au XVI^e siècle puits « de Montieu ». Il est actuellement désaffecté ; construit au-dessus d'une citerne, dont on aperçoit la voûte au niveau de la margelle, il est de forme carrée, avec trois pans de murs maçonnés, couverts de grandes dalles de calcaire à gryphées, et il est fermé d'une porte en bois ; à l'intérieur une grosse poutre soutient la poulie.

Ancien lavoir (section B 3, parcelle 228) qui servait également d'abreuvoir, et de réserve d'eau en cas d'incendie ; actuellement comblé [N° 10].

Châteaux de la Collonge et de Rosenvin, voir Edifices privés.

Les granges

Une partie du lieu-dit les Marchaudières, sur la commune de Civrieux, est appelée également les Granges : de nombreux exploitants de Marcilly, Civrieux et Dommartin possédaient des terres dans ce secteur particulièrement désert, et loin de toute habitation, ce qui explique l'existence de ces maisonnettes (les « loges », au Sud de Lyon), dont quelques-unes sont sur la commune de Marcilly.

denticulée, en pierre (*photo ci-contre*). A l'Est et à l'Ouest, deux escaliers doubles, à volées convergentes, desservent le rez-de-chaussée. Deux caves sont creusées en sous-sol : l'une, qui est voûtée, paraît plus ancienne que l'autre, et possède un puits. Un escalier intérieur en bois, avec rampe en fer, permet de monter à l'étage ; un escalier secondaire, en bois également, donne accès aux combles.

D'anciennes maisons du village, en bordure de la rue du Bourg, ont été intégrées dans la propriété, et transformées en communs. Certaines ont été démolies. Dans l'une d'elles, subsiste un four à pain et une réserve d'eau souterraine.

Le parc est dessiné, avec des allées, un petit bassin, une salle d'ombrage plantée de platanes au Nord ; à l'Ouest se dresse un chêne d'une envergure exceptionnelle. Une grille en fer forgé s'ouvre sur le C.V. n° 2, et sur le C.D. n° 16 une porte piétonne et un portail monumental constituent l'entrée principale ; l'encadrement du portail est en pierres calcaires à bossages en table, et le fait est renforcé, côté intérieur, par une poutre ; deux tronçons de fûts de colonnes servent de boute-roues.

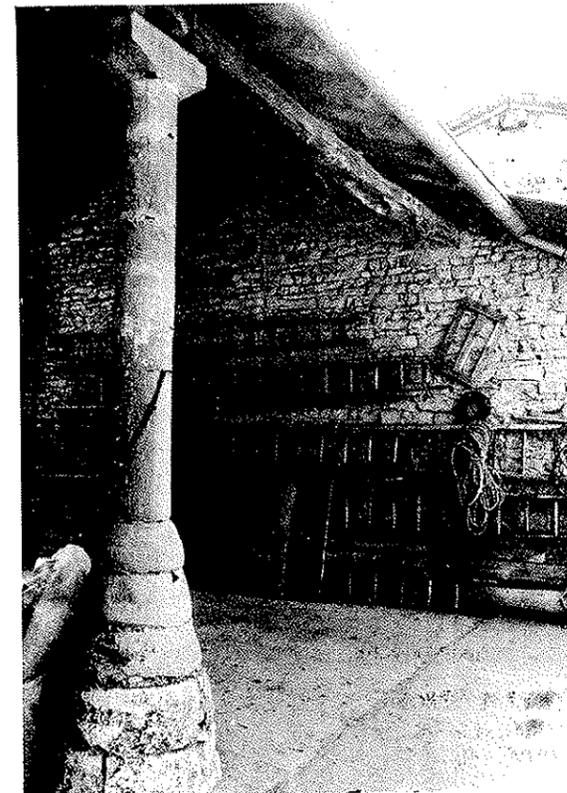
Les Ronzières

(Section A 2, parcelle 150)
[N° 43]

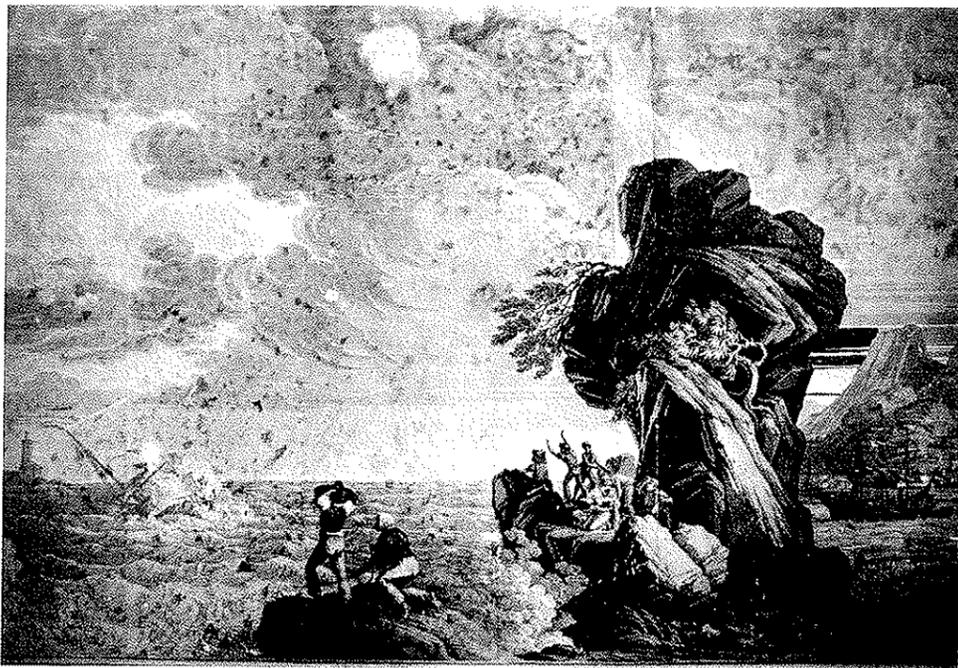
Si l'on en croit la tradition, il y aurait eu jadis, à l'emplacement de cette maison, une léproserie.

Le 28 juin 1694, les biens de défunt François-Antoine Jay et de Françoise Isaac, sa femme, ont été vendus à demoiselle Elisabeth

Historique



Les Ronzières.
Hangar.



Rosenvin. Papier peint panoramique, Paul et Virginie.



Maison bourgeoise du Bourg

Le Bourg (fig. 6)

Il en reste par ailleurs sur le territoire communal, aux Perrières, à Champfort, aux Bottières. Construites en pierre, elles sont surmontées d'un toit à deux pans en tuiles rondes ou en tôle, avec une porte à linteau en bois, et ne comprennent bien souvent qu'un rez-de-chaussée. La grange des Bottières dont la porte a un grand arc cintré en pierre de taille, et qui possède un étage, a été agrandie latéralement par un hangar que protège le prolongement du toit.

La configuration du village apparaît dans les terriers du xv^e siècle. L'église était le point de convergence des chemins se dirigeant, à l'Est, vers Chasselay ou les Teillères, au Sud, vers Lyon ou La Tour-de-Salvagny, au Nord vers Les Chères, mais il était à l'écart des grands chemins (voir Edifices publics, Routes).

Le ruisseau du Chillon, actuellement canalisé, délimite le bourg au Nord. La rue principale est ponctuée de trois modestes placettes qui animaient autrefois le village : la place Publique [N° 1] ; la place des Cinq-Croix [N° 2] et son marronnier séculaire ; la place du Carcan [N° 3], au Nord-Ouest du cimetière [N° 4], à l'emplacement duquel a été aménagée en 1866 la place de l'Eglise ; la place des Tilleuls, au Sud, a été aménagée en 1906.

En 1825, outre le noyau administratif formé par le presbytère [N° 5], la maison commune-école de garçons [N° 6], régnait une importante activité artisanale : deux charrons [N° 7 et 8], un maréchal-ferrand [N° 9], deux cordonniers [N° 10 et 11], un tailleur d'habits [N° 12], un boulanger [N° 13], plusieurs tisseurs, tonneliers, sans compter des cabarets, dont celui « Des Cinq-Croix ».

Depuis cette époque, les façades des maisons du village ont été remaniées, reconstruites ou réalignées. Certaines ont conservé des éléments anciens : N° 14, fenêtre à meneau, cheminée et pierre d'évier en pierre dorée, four à pain au rez-de-chaussée (xvi^e-xvii^e siècles) ; N° 15, fenêtres à encadrement bombé en pierre grise, cheminée à glyphes, portail avec bouateroues (xviii^e siècle). Les logis de ces deux maisons sont à l'étage et accessibles, côté cour, par un escalier extérieur avec galerie, parallèle à la façade, abrité par une avancée du toit.

Matériaux : pierres blanches en majorité (pour les maisons les plus anciennes) ; pierres jaunes (maisons fin xix^e siècle) ; pisé (maison du début du xix^e siècle).

Alimentation en eau

- Puits, appelé des Cinq-Croix en 1805.

(Section A 3, parcelle 458)

Situé à l'angle d'une propriété bourgeoise, il aurait été construit par M. de Varax. Il est de forme cubique, avec une margelle au niveau du sol, en demi-cercle ; il est fermé par une porte en bois, et couvert d'une dalle de calcaire à gryphées. Un mécanisme de pompe à bras avait été installé à l'intérieur ; plus tard, une borne-fontaine, qui se trouvait sur la place des Tilleuls, a été déplacée et posée à côté du puits. Il serait, comme le puits de la Ferrandière, alimenté par la nappe souterraine formée par les eaux d'infiltration du Verdun (photo p. 17).

Puits

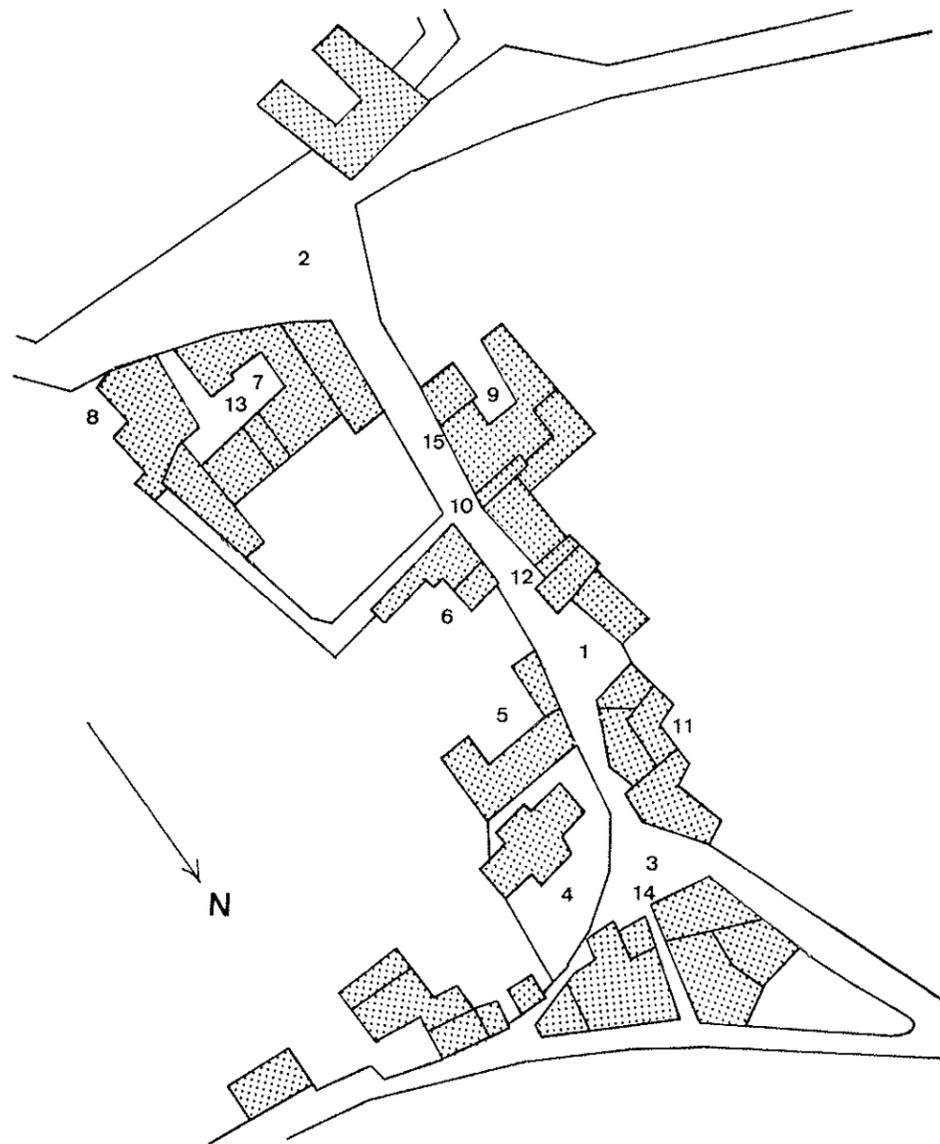


FIG. 6
Plan du bourg
d'après le cadastre de 1825.

Historique

Rosenvin
(Section B 3, parcelle 248)
[N° 41]

En 1676 Christian Rosanving était propriétaire (A.D. M^e Guyot, notaire); il céda son domaine en 1698 à Guillaume Puylata (A.D. 10 G 1278 fonds d'Ainay), et en 1709 Rosenvin fit partie des biens acquis par Etienne de Riverieux de Varax (voir Château de Varax).

Le 12 mars 1766 le seigneur de Varax vendit la maison, terre et vigne, à Mathias Dumont, confiturier à Lyon, lequel revendit dix ans plus tard à Louis Henry, négociant à Lyon (A.D. 3 E 7076, Perrodon notaire).

En 1858 Pierre Barreton fit ajouter une aile à sa maison.

Description

Edifice rectangulaire, orienté à l'Est, dominant du haut d'une large terrasse le vallon de Janzé. En élévation : un rez-de-chaussée et un étage; toit brisé. La façade Est a été garnie récemment d'un balcon en fer forgé, de style XVIII^e, soutenu par deux colonnettes.

En retour d'équerre au Sud, l'aile construite en 1858 possède à l'étage, une salle de billard tapissée d'un papier peint panoramique, *Paul et Virginie*, suite dessinée par Jean Broc en 1823 pour la manufacture Dufour et Leroy (cf. F. TEYNAC, P. NOLOT et J.-D. VIVIEN, *Le monde du papier peint*, Nancy, 1981, p. 119) (photo p. 74).

Cheminée de cuisine en pierre jaune; XVII^e-XVIII^e siècle (h. 1,70 m, L. 1,78 m).

Dans le cuvage, au Sud de la maison, le pressoir à dame porte l'inscription :

BOISSON ET CIE
SUCR DE BAIL
LYON VAISE
1873

Le puits, qui est très profond (80 m), a une margelle circulaire abritée par un dôme en zinc; grand volant d'entraînement latéral (XVIII^e-XIX^e siècle).

La terrasse sur mur de soutènement, est agrémentée d'une double rangée de tilleuls, avec des bancs en pierre curvilignes.

Le Bourg

(Section A 3, parcelle 459)
[N° 42]

Historique

Construite en 1838 par François Laurent, elle est située au cœur du village, au milieu d'un parc, clos de murs bordant le C.D. n° 16, le C.D. n° 16 E, la rue du Bourg, et le C.V. n° 2.

Description

C'est une construction imposante, de forme cubique, avec un rez-de-chaussée surélevé, et un étage carré, de cinq travées chacun à l'Ouest et à l'Est, deux au Nord et au Sud, et un étage de combles éclairés par des œils de bœuf. Les murs sont recouverts d'un crépi. Le toit, à quatre pans, est peu élevé; il est couvert de tuiles rondes, et débord légèrement au-dessus d'une corniche

mi-hauteur du fût, l'autre sous le toit ; ces deux colonnes partagent le bâtiment en trois parties égales : le portail au Sud, le hangar au centre, un atelier au Nord, contre la façade Sud de la maison.

Le bâtiment Sud, couvert lui aussi d'un toit à deux pans en tuiles, abrite les remises et les granges, sur la moitié Ouest, le logis du fermier, « les appartements », sur la moitié Est. Côté remises, le toit s'appuie sur un pilier à tambours, dont les deux chapiteaux, l'un à mi-hauteur, l'autre sous le toit, rappellent ceux du hangar. « Les appartements » comprennent un rez-de-chaussée de plain-pied, avec des fenêtres bombées, et un étage éclairé par une fenêtre rectangulaire, à linteau de décharge en bois ; on y accède par un escalier intérieur, à une volée droite en pierre, ouvert, et perpendiculaire au bâtiment (*photo p. 9*) ; deux pièces ont une cheminée en pierre, du XVIII^e siècle (?).

A l'Est, un mur, percé d'un portail, sépare la cour et les terres ; à l'angle Nord-Est se dresse un pigeonnier carré, dont la toiture à quatre pans est couverte de tuiles écaille, et sommée d'un épi de faitage terminé par une girouette. Un petit bâtiment, plus récent, lui a été accolé au Nord.

Sur le côté Nord de la cour, un portail et un pan de mur, orné d'une pomme de pin en pierre, entre la cour et le jardin.

Sous la terrasse, une citerne, accessible depuis le chemin vicinal, assurait l'approvisionnement en eau.

Maison, lieu-dit Les Maries

(Section B 3, parcelle 224)

[N° 40]

Historique

L'histoire de cet ancien vigneronnage est liée à celle du domaine des Maries, jusqu'à la Révolution. A la fin du XIX^e siècle (peut-être en 1889, d'après la matrice cadastrale), la maison de maître a été refaite.

Description

Deux corps de bâtiment, allongés et peu élevés, se font face de part et d'autre d'une allée : à l'Est, le logement du fermier, et les écuries ; à l'Ouest, le cuvage au-dessus d'une cave voûtée, accessible de la maison, au Nord. Ils sont en pierre blanche, avec un toit à deux pans, couvert en tuiles rondes ; les ouvertures ont des linteaux en pierre avec des arcs de décharge en pierre, pleins ou évidés.

La maison de maître, accolée au Nord du bâtiment Ouest, est de plan rectangulaire, avec quatre travées au Nord, une travée à l'Ouest et à l'Est. Construite en pierre jaune, elle est haute de deux étages, et couverte d'un toit à quatre pans en tuiles mécaniques.

Le puits, circulaire, maçonné, avec une margelle en pierre, et une armature en fer forgé, était mentionné en 1795 (A.D. 1 Q 107).

Un mur clos l'ensemble de la propriété.



Le Bourg. Puits des Cinq Croix

- Les vestiges d'un puits arrasé il y a quelques années seulement, sont visibles au carrefour du C.V. n° 2 et du C.V. n° 5. Un autre puits, ou fontaine, se trouvait à proximité de l'ancien cimetière.

- Un puits guérite, en bordure du C.V. n° 4, au lieu-dit Champfort, a la particularité de posséder deux portes à encadrement en calcaire à gryphées.

Il n'y a pas de lavoir dans le bourg ; on faisait la lessive dans l'Azergues.

(Coordonnées Lambert, x : 2 100,95 ; y : 785,82.)

[N° 1 du plan général p. 44, 45]

HISTORIQUE :

Les origines de ce barrage semblent remonter au XVIII^e siècle. En effet, avant la Révolution, des travaux ont été entrepris pour canaliser l'Azergues, depuis Lozanne jusqu'à Anse. Un ancien lit de l'Azergues, se dirigeant sur Ambérieux-d'Azergues, ayant été abandonné (*cf.* carte d'Etat-Major au 1/80 000^e des environs de Lyon, 1897-1902), les riverains, mécontents, demandèrent la création d'un barrage, afin d'irriguer la plaine de Quincieux et d'alimenter le moulin de la Thibaudière (*cf.* Marcel RUBY, *Lyon et la Révolution*, Lyon, 1974, et B.M. de Lyon, Fonds Coste).

Le barrage initial, vraisemblablement construit en pierre et en terre, a dû être reconstruit au début du siècle ; ayant été très

Barrage d'irrigation sur l'Azergues

endommagé par les pêcheurs à la grenade, il fut remplacé par un nouveau barrage en 1957.

Un Syndicat intercommunal, regroupant les communes d'Ambérieux, Chazay, Les Chères, Marcilly, Morancé et Quincieux, fut créé en 1963, pour la gestion et l'entretien.

Les crues de 1968 et de 1971, mêlées aux fréquentes extractions de graviers, qui abaissèrent le cours de la rivière en aval, eurent raison de ce troisième barrage, qui fit place en 1971 à un quatrième, plus simple, mais plus robuste.

DESCRIPTION :

Premier barrage (XVIII^e siècle ?) : les affouillements dus aux crues de 1968 et 1971 ont laissé apparaître, côté Chazay, des vestiges de maçonnerie en pierre jaune, qui ont à nouveau disparu sous les remblais.

Deuxième barrage (début XX^e siècle) : il était en béton ; des vestiges, totalement affaissés, furent visibles en 1971, lorsque l'Azergues fut détournée pour la construction du nouveau barrage.

Troisième barrage (1957) : construit en aval du précédent, c'était une belle réalisation ; de part et d'autre, avaient été aménagées une série de vanes, afin de vider le lac artificiel en cas de crues, ou pour le nettoyer. Ce lac avait été consolidé par l'apport de « gabions » (blocs cubiques de cailloux assemblés dans une cage en grillage) bien alignés, et en aval, pour couper le courant, on avait placé de gros blocs de béton pyramidaux.

Quatrième barrage : construit à l'emplacement du précédent ; le canal maçonné, séparé de la rivière par une venue, et alimentant le bief, a été conservé.

Galerie souterraine d'adduction d'eau (?)

Au hameau des Perrières ; éléments visibles :

— excavation voûtée, en pierre, à fleur de terre (*section A 5, parcelle 540*) ;

— regard recouvert d'une dalle (*section A 5, parcelle 538*).

Description

Le 4 avril 1767 Jean Moyroud, prêtre du diocèse de Lyon, bachelier de Sorbonne, directeur du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, vend à Louis Henry, bourgeois de Lyon (chez M^e Perrodon, A.D. 3 E 7072).

Après avoir été mis sous séquestre pendant la Révolution, les bâtiments échurent en 1810 à la famille Mugnier, dont Charles-François, officier de santé à Lyon, qui les vendit en 1822 à Renée Jallabert, rentière à Lyon. François Burnier, agriculteur, les acheta en 1826.

Maison bourgeoise du XVII^e siècle, de plan rectangulaire (17 m × 8 m), construite en moellons de pierre recouverts d'un crépi. Elle comprend un rez-de-chaussée, un étage carré et un étage de combles ; le toit à quatre pans, couvert en tuiles rondes, débord largement, et sur le forgeret règne une frise de lambrequins en zinc ; en amortissement deux épis de faitage en zinc, surmontés de girouettes.

La façade principale, au Nord, s'ouvre sur une grande terrasse plantée d'arbres d'ornement, dominant le carrefour des C.D. n° 16 et C.V. n° 6. Des porte-fenêtres, de forme rectangulaire, desservent de plain-pied la cuisine d'un côté, la salle à manger de l'autre.

On pénètre dans la maison, au Sud, par la cour intérieure ; l'arc en plein cintre de la porte est orné d'une clef sculptée : monogramme du Christ, surmonté d'une croix, au-dessus d'un faisceau de trois pointes de lances, avec de part et d'autre la date 1669. L'entrée est protégée par une marquise en fer forgé (début XIX^e siècle ?). On entre dans un corridor qui se prolonge par un escalier central, rampe sur rampe à deux volées droites, en pierre calcaire blanche, séparées par un mur noyau ; les repos, formant retour complet à gauche, sont agrémentés d'un arc en plein cintre soutenu par des dossierets ; l'escalier prend jour par deux petites baies jumelées, séparées par un trumeau en pierre, au Sud, par une simple baie, au Nord.

Dans la cuisine, côté Est, la cheminée monumentale, en pierre peinte (h. 2,06, L. 1,85 m), est décorée sur le manteau du même monogramme que celui de la porte d'entrée (mais le S du IHS manque), avec la même date : 1669 ; dessous, les initiales E.M. concernent probablement un membre de la famille Moiroud ; le four à pain, qui se trouvait sous la cheminée, a été supprimé récemment, tandis que des excavations du potager ont été conservées.

Dans la salle à manger, cheminée en pierre, de style Louis XVI, avec trumeau en bois ; XIX^e siècle. Au premier étage, dans une chambre, cheminée en pierre, de style Louis XV, avec un trumeau et des boiseries rectilignes ; XIX^e siècle.

Au dernier étage, dans les anciennes chambres des domestiques, apparaissent sous les papiers peints des affiches imprimées utilisées comme revêtement.

Cave voûtée dans la partie Ouest de la maison.

La cour intérieure est entièrement fermée. On y accède depuis le chemin, au Sud-Ouest, par un portail, logé dans le bâtiment qui ferme le côté Ouest de la cour : la toiture à deux pans, couverte en tuiles, est soutenue, côté cour, par deux colonnes à douze tambours, sans base, mais avec deux chapiteaux, l'un à

HABITAT ANCIEN

Les grands domaines

Dans les pièces du rez-de-chaussée (cuvage au Nord, fruitier, débarras divers, dans la partie Sud), des colonnes à base conique et chapiteau cubique (h. 1,80 m), étayent les poutres du plafond. Sous le cuvage est creusée une cave voûtée, à laquelle on accède par un trappon à deux vantaux horizontaux.

Les pièces d'habitation sont à l'étage, et on y accède par un escalier droit, situé à peu près au centre de la façade Ouest, et parallèle à elle. L'escalier se prolonge, vers le Nord, par une galerie maçonnée, portée par un linteau en bois, laquelle relie les deux corps de logis. Perron et galerie sont abrités sous une avancée du toit que soutient un poteau.

Des fenêtres à meneau ont été conservées : meneau plat au Nord ; meneau à fine moulure sur la galerie.

Dans une pièce du logis, plafond à la française, cheminée en pierre du XVIII^e siècle (h. 1,09 m, L. 1,44 m), et trumeau orné d'un médaillon en stuc à l'effigie de Louis XVIII. Dans la cuisine, cheminée (h. 1,50 m, L. 1,58 m) et potager en pierre (XVII^e siècle ?).

Dans le prolongement du logis, au Sud, s'alignent un petit appentis, puis une tour semi-circulaire, qui défend l'entrée de la cour ; elle a été arrasée, et couverte d'un pan de toit en tuile ronde ; à l'intérieur la première volée d'un escalier en vis est en ruine ; à l'extérieur, du côté du chemin, au Sud, un banc en pierre est adossé contre le mur.

La cour est entièrement pavée de pierres ocre, posées de champ, actuellement recouvertes de terre. De forme irrégulière, elle est délimitée par les bâtiments, qui ne se joignent pas : au Sud, adossé à la pente, un bâtiment allongé abritait les étables et les granges (il a été transformé en habitation), et dans la partie Nord-Ouest, en avancée, un hangar, avec des colonnes en pierre jaune. Un escalier, sans murette, ni rampe, parallèle à la façade, dessert la grange ; un second escalier, en pierre, permet d'accéder, du chemin, au côté Sud.

A l'Ouest, un portail monumental, et un hangar imposant, fermé sur trois côtés, ont été démolis ; les bases coniques et les tambours des colonnes, en pierres à gryphées, ornent le jardin.

A l'Ouest, le fournil, petit édifice rectangulaire, abrite deux gueules de four.

Le puits est situé près de l'entrée, à l'angle Sud-Est de la cour, en avant du bâtiment Sud. Il est circulaire, maçonné, avec une large margelle ; la poulie est accrochée à une potence en fer forgé, décorée de volutes, fixée au mur ; il est alimenté par une citerne souterraine.

Une boutasse et une fosse à purin, à parements en pierre, sont creusées à l'Ouest, le long du bâtiment Sud.

Domaine de la Ferrandière

(Section A 6, parcelle 695)
[N° 39]

Historique

Pierre Moyroud, bourgeois de Lyon, possédait en 1692 ce domaine qualifié de « mazage de la Ferrandière » (A.D. 3 E 1610, Duclos, notaire à Chasselay).

En 1743 Marie Mury, veuve de Jean Moiroud, maître ouvrier en étoffe de soie à Lyon, était propriétaire (A.D. 3 C 95).

Leur origine paraît très ancienne (notamment celle du château de Varax, jadis clos des Arrivaut). Ils sont groupés sur les versants Nord et Est du coteau Sud de la commune, et les demeures sont orientées de façon à jouir de la vue la plus étendue au-dessus de la vallée de l'Azergues. Elles ont été construites ou reconstruites à des époques diverses, dans des styles architecturaux différents, mais le point commun de ces propriétés est l'ampleur des bâtiments agricoles, et, paradoxalement, il semble peu approprié d'appeler les châteaux et les demeures bourgeoises de Marcilly « maisons des champs », comme à Ecully ou à Saint-Genis-Laval.

Bien que la vigne ait été dominante jusqu'au début de notre siècle, une importance égale est accordée, dans la répartition des locaux, aux cuvages, aux grangeages et aux étables, et cet équilibre confère à l'architecture une certaine monumentalité. Le soin avec lequel ces bâtiments sont construits, ainsi que le choix de leur emplacement, en U derrière le château (Janzé, Varax) ou bien directement adjacents aux murs de la demeure (La Collonge, La Raquinière), montrent que les propriétaires leur attribuaient une place privilégiée, et qu'ils considéraient leur domaine autant, sinon plus, comme une entreprise agricole, que comme une résidence prestigieuse (voir étude détaillée dans le chapitre Edifices privés).

On peut comparer ces domaines avec ceux des châteaux de Machy et de Montluzin à Chasselay, commune dont la position sur le versant Nord des Monts d'Or, au-dessus de la vallée de la Saône, est tout à fait analogue à celle de Marcilly.

VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

La découverte d'amphores fut signalée, au XIX^e siècle, dans le clos du domaine de la Raquinière (archives privées).

En décembre 1979, des travaux de construction d'une villa du lotissement « le Calais », pris sur une partie du clos de la Raquinière, ont permis de révéler l'existence d'une nécropole remontant à l'époque burgonde et mérovingienne (VI^e-VIII^e siècles) [N° 19].

Des sarcophages ont été exhumés face à la grille Est du château de Varax (section A5, parcelle 517). Ils sont taillés dans deux blocs de pierre, distincts, assemblés (calcaire oolithique assez poreux) ; de lourds couvercles les recouvrent, et l'un d'eux a la particularité d'être sculpté selon deux plans légèrement inclinés (pierre gallo-romaine de réemploi ?) ; certains possèdent une ou deux petites excavations cubiques (3 cm × 4 cm) destinées à leur transport par palan. La reconstitution d'un sarcophage a permis d'en mesurer les dimensions : L. 2,05 m ; l. 0,70 m ; épaisseur du couvercle : 0,18 m.

Plusieurs détails sont des éléments de datation :

- sculpture en arête de poisson sur la face interne de l'un d'entre eux ;
- aménagement carré ou circulaire, pour l'emplacement de la tête du défunt. Il semblerait en exister un également pour les pieds (*photo ci-contre*) ;
- un chanfrein se laisse deviner sur le bord inférieur du sarcophage reconstitué.

Les fouilles ont été réalisées par l'A.L.S.S.A.M. (Association lyonnaise de sauvetage des sites archéologiques et médiévaux, M. Franck, président), et par le groupe archéologique de Chessy (sous la direction de M. Delorme-Debilly).

SITES ANCIENS

Chêne de la Ferrandière
(Section A3, parcelle 974)

[N° 20]

Situé en bordure du C.V. n° 1 et d'un infime ruisseau, appelé au XVII^e siècle le « Rieu de Chillon », ce chêne remarquable par son envergure, présente un tronc de 4 m de circonférence. Il a dû être élagué pour laisser le passage d'une ligne électrique à haute tension, et son environnement est actuellement menacé par la réalisation d'un lotissement et l'élargissement du chemin.

Un marronnier séculaire, sur la place publique, classé Site historique le 27 septembre 1926, a été abattu vers 1950 ; d'après la tradition c'était un Sully.

Carrière désaffectée
(Section B3, parcelle 516)

La Forêt [N° 21].

Cette carrière, dans laquelle on exploitait au siècle dernier, le ciment et le calcaire doré à entroques, dit « calcaire de Couzon », a été utilisée en 1853 pour la construction du chemin de fer. Elle a servi également à la construction de l'église de Civrieux-d'Azergues. Des traces de forage de mine sont encore visibles. L'excavation est bordée par un important chîrat, trois cabornes, qui sont pratiquement détruites, et une maison habitée en 1882 par Etienne Fayard, carrier au Rocher.

du Vieux Logis à Limonest). Un passage couvert débouche sur la cour par un grand arc en anse de panier. Avec la grange qui est au-dessus, il sépare au Nord et à l'Est deux logis de grangers. Un seul toit à deux pans de tuiles rondes couvre l'ensemble. La remise au Nord n'a qu'un niveau, et la toiture s'appuie sur deux colonnettes. Le bâtiment Sud abrite au rez-de-chaussée la niche cintrée du puits, qui est alimentée par une galerie souterraine.

Une grille en fer forgé sépare la cour des communs et le parc, jadis clos de murs ; il a été aménagé en jardin anglais au XIX^e siècle, avec une allée de tilleuls au Sud-Est.

Une croix de chemin a été déplacée dans le parc en 1978 (voir Croix de chemin, croix Bouillon).

Domaine des Maries

(Section A5, parcelle 935)
[N° 38]

Historique

A l'emplacement de cette propriété, se trouvait, jadis, un grand domaine, le curtil aux Arrivat ou Arrivaut, qui dépendait de la seigneurie de Chazay, des Abbés d'Ainay (cf. A.D. Terrier de la rente noble de Montéléon, 1494, 11 G 525, et Terrier des redevances de l'abbaye d'Ainay, 1605, 11 G 686 et 690). Une famille Arrivat habitait effectivement Marcilly aux XIII^e et XIV^e siècles (cf. H. CHAILLY, *Chazay et sa légende*, 1901, p. 19 et 20). Ce domaine groupait, outre celui des Maries, la partie Nord du clos de la Raquinière, et la partie Nord-Est du clos de Varax, et il se trouvait au carrefour des anciens chemins de Chasselay à Sain-Bel et de Marcilly à La Tour-de-Salvagny (voir Edifices publics, Routes).

En 1605, les Maries appartenaient à Abraham Prévost, marchand plumassier à Lyon ; puis Guillaume Puyata les acheta le 19 octobre 1695 aux héritiers de Martin Dugas, écuyer, pour les revendre le 5 novembre 1695 à Marie Giraudet, veuve Lyonnet, bourgeois lyonnais, après avoir soustrait ou échangé certaines parcelles qui l'intéressaient pour parfaire la partie méridionale de l'actuel clos de Varax (A.D. E 1419).

Jeanne Lionnet, veuve de Benoît Vianot, banquier à Lyon, légua sa propriété au marquis de Sarron. Claude de Sarron ayant été guillotiné le 20 janvier 1794, ses biens furent mis sous séquestre (cf. STEYERT et ROLLE, *Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790*, 1874, série B, p. 375, 377, 378, et A.D. 1 Q 107).

Description

L'habitation principale, qui est datée au-dessus d'une porte de cave, 1597, est un bâtiment très allongé du Nord au Sud ; la façade Est, en bordure immédiate du C.V. n° 7, épouse la sinuosité ; de plus la forte déclinaison de la pente, a nécessité, à l'angle Nord-Est, une élévation importante, qui donne un caractère monumental à la maison. Côté cour, à l'Ouest, il apparaît qu'en fait deux corps de logis sont alignés : l'un, carré, au Nord, est couvert d'un toit à trois pans ; l'autre, plus allongé, au Sud, possède un toit à deux pans légèrement en contre-bas par rapport au premier, côté cour. Les deux toitures sont en tuile ronde ; les murs sont construits en blocage de pierre, recouvert d'un crépi.



Château de la Raquinière.
Toile imprimée, détail.

Carrières désaffectées
(Section B, parcelles 94-95)

Carrière désaffectée
(Section B 1, parcelles 56 et 58)

Carrière de calcaire blanc

Dans ce calcaire très poreux, de nombreuses grottes ont été creusées par les eaux ; l'une d'elle, particulièrement vaste, est appelée communément le « Trou du Blaireau ».

En bordure du C.V. n° 7 [N° 22].

Carrière de calcaire à gryphées, qui était exploitée par grandes plaques ; la maison à proximité appartenait en 1831 à Claude Roberjot, tailleur de pierre.

Les Bottières [N° 23].

Elle appartenait au début du siècle dernier à Jean-André Burnier et était utilisée pour alimenter le four à chaux des Gravières (cf. Divers). Etroite et profonde, elle a des parois particulièrement lisses, et l'hiver elle se remplit d'eau.

A l'Ouest du clos du château de Varax [N° 34] ; elle a été remise en exploitation en 1866 pour construire les murs du clos.



Château de la Raquinière.
Trumeau de cheminée, détail.



Le Calais. Sarcophage mérovingien.

EDIFICES PUBLICS

Hôtel de Ville

[N° 2]

HISTORIQUE :

En 1823, M. Claude Riverieulx de Varax fit don au village de Marcilly d'une maison située rue de l'Eglise, qui fut aménagée en maison commune.

Le 20 octobre 1904, M. Bourceret céda à la commune un délaissé de sa propriété, qui avait été coupée par la route départementale n° 16. Après démolition d'un fenil et des murs du domaine, la construction d'une mairie-école, confiée à l'architecte François Clermont, fut achevée en 1908.

DESCRIPTION :

L'édifice, orienté Est-Ouest, est situé à la sortie Ouest du bourg, à la croisée des C.D. n° 16, C.D. n° 16 E et C.V. n° 2.

C'est un bâtiment allongé, construit en pierres du pays équarries, assisées, avec un toit à quatre pans couvert en tuiles mécaniques.

La façade antérieure est animée par un avant-corps central en pierre de taille blanche, et par trois entrées : la porte de la mairie au centre, celle des garçons et celle des filles, aux deux extrémités ; chacune d'elles est protégée par une marquise en bois, couverte de tuiles écailles.

L'avant-corps est couronné par un fronton à redents au centre duquel fut placée en 1927 une horloge, dont le cadran, en brique rouge et jaune, avait été prévu dès la construction ; à la base du fronton, l'inscription MAIRIE a été gravée dans la pierre, sous un entablement denticulé ; au sommet se dresse un campanile en bois, couvert en tuiles écaille, avec, en amortissement, un épi de faitage en terre cuite, en forme de bouton de fleur (*ph. p. 23*).

Du côté Ouest, la dénivellation du terrain a permis d'aménager au premier niveau un préau ouvert sur la cour de récréation.

La façade postérieure présente un parti comparable à celui de la façade antérieure.

Des cabochons en terre cuite ornent les deux façades principales.

Objets :

— Horloge monumentale, achetée par souscription publique, et installée par la société L. Charvet et C^e en 1927 ; elle comportait à l'origine un régulateur électrique, avec une commande de la sonnerie des heures et des demies, sur la cloche du campanile. Actuellement, seule l'horloge mère, située dans la salle de la mairie, est encore en fonctionnement.

— Cloche du campanile ; bronze, 50 kg ; décorée de frises de feuillage, de lambrequins et de perles, avec l'inscription :

LÉON DELOHY...

— Bannière de la Société Chorale de Marcilly-d'Azergues ; velours cramois, brodé, orné de franges et de glands dorés ; 1,90 m × 0,80 m ; en forme d'écu suisse, elle est tendue sur une tringle métallique suspendue à une hampe ; au centre l'inscription :

EDIFICES PRIVÉS

Maisons bourgeoises

La Raquinière

(Section A5, parcelle 522)

[N° 37]

Historique

Des découvertes archéologiques diverses, faites à l'intérieur du clos (voir Edifices publics, Vestiges archéologiques), montrent qu'il s'agit d'un site ancien.

En 1439, Jean Dupont, alias Raquin, possède une terre au territoire de la Raquinière ou Pontetière, appelé encore au XVII^e siècle Montieu (*cf. R. FÉOU, Le terrier de Jean Jossard de Lyon, Lyon, 1966*).

C'est Léonor Bredy, marchand à Lyon, qui semble avoir constitué le domaine à la fin du XVII^e siècle, en achetant du terrain à Guillaume Puyata (contrat du 8 octobre 1688, chez M^e Guyot, notaire à Lyon). Le clos faisait partie à l'origine du curtil aux Arrivaut (voir Château de Varax et Domaine des Maries).

Il a appartenu au XVIII^e siècle à Pierre Gilbaud, bourgeois de Lyon, puis à ses descendants.

En 1817, Marie Gilbaud, veuve du sieur Claude Fleurant, chirurgien à Lyon, fit don de ses biens, à la famille Bergasse.

François Bouillon, rentier à Lyon, devint propriétaire en 1829.

Description

L'édifice est orienté Sud-Nord, comme les châteaux de Varax et de Janzé. Il est rectangulaire allongé, à trois niveaux, le rez-de-chaussée étant surélevé, côté Nord, au-dessus d'une cave voûtée pour la partie Ouest, au-dessus du cuvage pour la partie Est. La toiture à quatre pans, couverte en tuiles mécaniques, est interrompue au centre Nord, par un fronton rectangulaire. La tour carrée de l'escalier émerge au-dessus de la toiture à l'angle Sud-Ouest. Côté Sud, deux perrons symétriques, avec quatre degrés en pierre, sont protégés chacun par un avant-toit.

La partie Ouest, au-dessus de la cave voûtée, doit être la plus ancienne (fin XVII^e siècle) ; la maison a semble-t-il été agrandie au XVIII^e siècle par la famille Gilbaud, ce que confirme le décor intérieur : une antichambre garnie de placards, ornés de moulures Louis XV très profondes, sépare le vestibule du salon ; les murs du salon sont tendus d'une toile imprimée avec des motifs de paniers fleuris et d'arbustes autour desquels virevoltent des oiseaux et des papillons (XVIII^e siècle) (*photo p. 68*) ; la cheminée Louis XVI, en pierre rose (de Pretty ?) (L. 1,67 m, h. 0,97 m) est surmontée d'un trumeau orné d'un médaillon en stuc à l'effigie de Marie Gilbaud et de son époux Claude Fleurant (*photo p. 68*). La cheminée du boudoir, à l'angle Sud-Est, est en pierre jaune et de style Louis XV (L. 1,47 m, h. 1,17 m), tandis que le trumeau avec son médaillon en stuc, décoré d'un groupe d'enfants dans le genre de Bouchardon, est lui-aussi Louis XVI.

Les communs adjacents à l'Ouest, bordent le C.V. n° 7, et délimitent une cour fermée. Ils ont été restaurés et aménagés en habitations. On entre du côté du chemin par un portail en arc surbaissé et une porte piétonne inscrits dans un mur élevé et concave (comparer ce portail avec ceux du Prado et du relais

meneaux à arêtes vives, qui éclaire la cuisine ; à l'intérieur, deux coussièges, un placard mural, une cheminée du XVII^e siècle, en pierre.

Dans l'angle Sud-Est, le fenil, fermé seulement sur trois côtés, contient deux fours à pain et une chaudière (*photo ci-dessous*) ; sur le côté Sud, une porte en arc surbaissé à moulure creuse, pénètre dans la cave qui se trouve sous la chapelle du château. Au Nord-Est, la remise, dont le toit est porté par une série de quatre colonnes à bases et chapiteaux cubiques. Au Nord-Ouest s'alignent des petits bâtiments : porcherie, poulailler. A l'Ouest sont les écuries, avec grange au-dessus, et un cellier, qui est accoté au château ; au Sud-Ouest, un bâtiment bas, avec une cave voûtée dans laquelle on entre par le cellier. Un mur et un portail séparent le château et les communs au Sud.

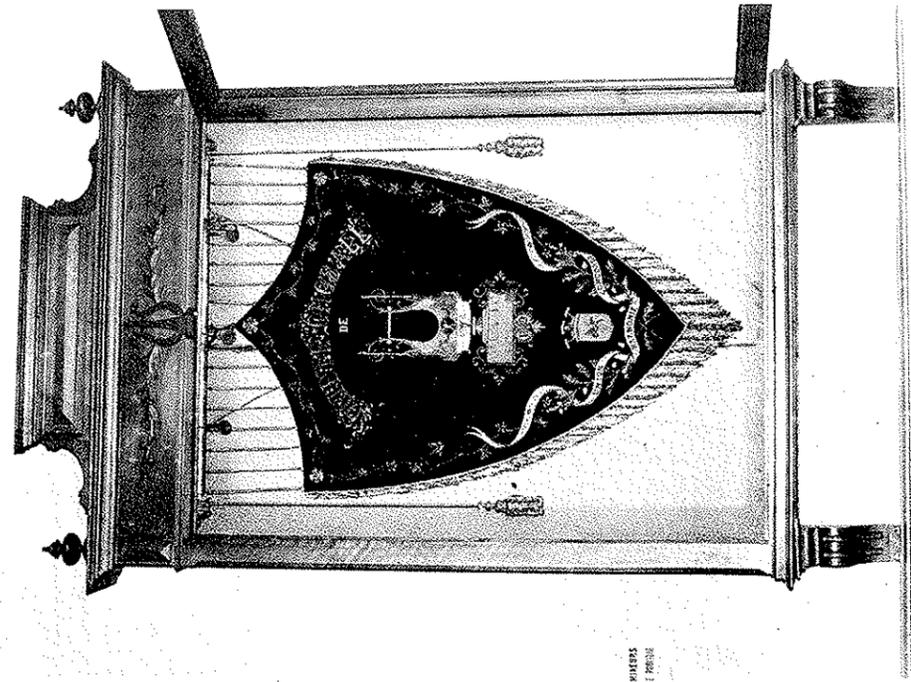
Tous les murs sont en pierre jaune, et les toits sont couverts de tuiles rondes.

Dans l'angle Sud-Ouest, le puits circulaire, avec margelle en pierre et armature en fer forgé (XVI^e siècle ?), est alimenté par une citerne souterraine. A l'Est, du côté des terres, est creusée une serve dont les parements sont en pierre. Deux rigoles pavées descendant, l'une des communs, l'autre du château, viennent alimenter une autre réserve d'eau, située dans le pré, en contre-bas (ancienne glacière ?).

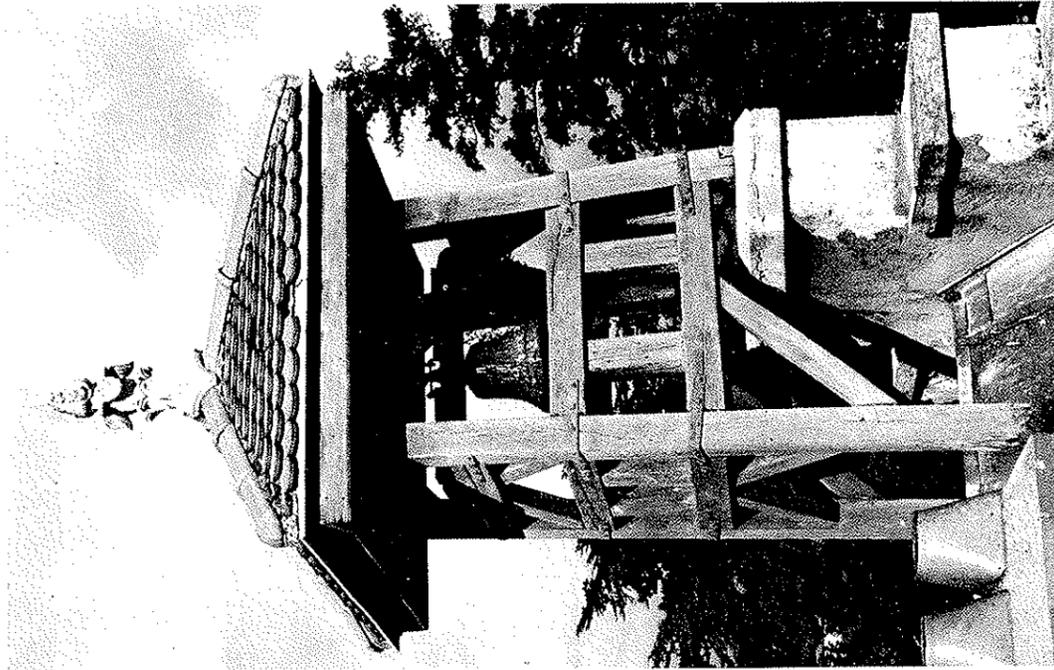
L'entrée, à l'Ouest, du côté du chemin, se fait par une porte piétonne, couverte d'un arc surbaissé orné d'un tore et d'un blason aveugle, ainsi que par un portail en arc surbaissé.

Un cheminement pavé traverse la cour de la route à la terrasse du château.

Château de la Collonge. Communs, fours à pain.



*Mairie.
Bannière de la Société Chorale de Marcilly-d'Azergues.*



*Mairie.
Détail du
campanile.*

Mairie. Panneau sous-verre, 1916.



Mairie.

Drapeau des Anciens Combattants de Marcilly-d'Azergues.



par des barreaux de section ronde, en bois, avec un volet intérieur mobile, à panneaux embrevés; la partie inférieure est garnie de panneaux, et d'une manette de tirage en fer forgé.

A l'intérieur, sur la gauche près de l'entrée, un petit bénitier en pierre est creusé dans le mur: il est orné d'une coquille et encadré de pilastres. Dessous est encastré un masque de cynocéphale, en pierre, qui a la gueule grande ouverte.

Les voûtes de l'abside et de la nef sont décorées de peintures murales: dans l'abside, Dieu le Père, en buste, tenant un globe sommé d'une croix, et le bras droit levé, est entouré de têtes d'angelots; au centre de la nef, la Vierge, en pied, mains jointes et cheveux au vent, est accompagnée d'un cortège céleste; les anges font virevolter des phylactères avec les litanies de la Vierge illustrées par des attributs: au Nord, d'Est en Ouest:

- un ange présente un encadrement de porte cintré, sommé d'un fronton brisé: JANVA CELI;
 - un ange tient une tour: TVRVIS DAVIDICA (photo p. 62);
 - un ange, à mi-corps, serre un oiseau (?): VAS...;
 - un ange brandit un miroir: SPECIVM JUSTITIAE;
- au-dessus du chœur:
- l'ange, en buste, montre une étoile: STELLA MATUTINA;
- au Sud, d'Est en Ouest:
- un ange, en buste, présente un temple rond avec des colonnes, couvert d'un dôme: DOMVS AUREA;
 - un ange porte un bouquet de roses: ROSA MISTICA;
 - un ange s'appuie sur une cathèdre: SEDES SAPIENTIAE;
 - un ange, drapé dans une étole, et allongé: MATER CHRISTI;
- à l'Ouest, le masque flamboyant du Soleil s'oppose au masque de profil de la Lune.

Ces peintures forment avec la chapelle un ensemble homogène, qui paraît dater du début du XVII^e siècle.

Contre le mur Ouest de la chapelle, à droite de la porte, est adossé un banc en pierre, dont les pieds sont sculptés de feuillages et d'arabesques encadrant une cassolette; XVII^e siècle.

Du mobilier de jardin, en pierre, agrémente le parc:

- une balustrade ornée de vases médicis;
- une table de forme polygonale, et un banc.

A proximité du château, au Sud, puits guérite en pierres maçonnées, avec une margelle semi-circulaire; le linteau de la porte est renforcé par un arc de décharge constitué de deux pierres en bâtière. Ce puits ayant été asséché au début du siècle, à la suite des travaux du chemin de fer de Givors à Paray-le-Monial, dont le tunnel passe sous la propriété, un nouveau puits a été creusé, et construit un peu plus loin: il est circulaire, peu élevé, avec une margelle large et épaisse.

Les communs, qui actuellement ne font plus partie du domaine (section B 3, parcelle 259), jouxtent le château au Nord, et délimitent une cour intérieure: à l'Est, un bâtiment allongé, peu élevé (le rez-de-chaussée et un comble) avec un toit à deux pans, abrite, dans la partie Nord, l'étable avec la grange au-dessus, et dans la partie Sud, l'habitation. Ils sont séparés par un passage couvert, en arc surbaissé, donnant accès aux terres, à l'Est. Le logement, de plain-pied, a conservé, côté Est, une fenêtre à

dont les toitures en poivrière, garnies de tuiles écaille polychrome, et d'une girouette en amortissement, dominent l'ensemble : l'une aux trois-quarts hors-œuvre, à l'angle Sud-Ouest, abrite un escalier en vis, et se termine par un pigeonnier, avec sa fenêtre d'envol à l'Est ; l'autre, demi-hors-œuvre, au centre de la façade Est, est éclairée aux deux premiers niveaux par des ouvertures à encadrement mouluré avec bases prismatiques, et au troisième niveau par trois archères-canonnières. De part et d'autre de la tourelle, se répartissent trois travées avec des fenêtres rectangulaires, et à l'étage des combles des petites ouvertures carrées, dont l'encadrement est chanfreiné (*photo p. 62*).

Deux portes symétriques donnent accès à l'édifice, avec chacune un emmarchement convexe à quatre degrés ; elles ont un encadrement en arc surbaissé, avec une imposte grillagée dans l'intrados ; l'un des arcs est décoré d'un tore à pénétration. Les vantaux à panneaux embrevés, ont conservé leur heurtoir en forme d'anneau à boule frappant sur une plaque losangée en fer forgé découpé, ainsi que les entrées de serrure et les pentures (fin XVI^e-début XVII^e siècle).

Un second escalier en vis, dans œuvre, dessert les étages côté Nord ; il se prolonge par une tour de guet carrée, coiffée d'un toit à quatre pans en tuiles écaille.

Dans la cuisine, au Sud, cheminée en pierre jaune : h. 2,17 m, l. 2,02 m ; XVI^e siècle.

Devant le château, à l'Est, s'étend une terrasse agrémentée au Sud d'une salle d'ombrage. Cette terrasse repose sur un étage-mur de murs de soutènement en pierres équarries grises, avec aux angles Nord-Est et Sud-Est des soubassements arrondis faisant saillie, comme deux tours arrasées : l'une d'elle, appelée la bergerie, est voûtée à l'intérieur, et on y accède depuis la terrasse, par un chemin dallé ; l'autre, au Nord-Est, sert de soubassement à la chapelle : elle est éclairée de deux archères-canonnières en pierre jaune ; elle est aménagée en cave voûtée, et on y pénètre par les communs.

La chapelle, à l'angle Nord-Est de la terrasse, est un petit édifice rectangulaire, avec une abside en cul-de-four, dont la base épouse le contour en saillie des fondations de la terrasse, probablement plus anciennes. Les murs sont en pierres jaunes, protégées par un crépi. Le toit à deux pans, et semi-conique sur l'abside, est couvert en tuiles rondes.

La chapelle prend jour par deux petites ouvertures cintrées, l'une au Sud, l'autre à l'Est, et par un oculus à l'Ouest.

La porte a un encadrement rectangulaire, avec deux pilastres moulurés, dont les chapiteaux, sculptés de feuillages et d'arabesques, supportent un entablement à moulures fines. Dessus est posé un socle polygonal, en pierre, avec un corps de moulures en talon renversé ; il est inscrit dans un arc en plein cintre, et il est orné d'un cartouche aux armes des Mazuyer : d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même, et d'un croissant d'argent, sommé d'un heaume de profil. Le même blason orne la porte de l'ancien château de la Tourette, qui sert actuellement de portail à l'École Normale, boulevard de la Croix-Rousse, à Lyon (*cf. L. BÉGULE, Antiquités et richesses d'art du département du Rhône, Lyon, 1925, p. 40*).

Le vantail comprend une partie supérieure à claire-voie, défendue

SOCIÉTÉ CHORALE
DE
MARCILLY-D'AZERGUES
1869

encadre une lyre décorée de putti et de sirènes.

A la pointe, le blason de Marcilly-d'Azergues, couronné de trois tours. En bordure, court une frise de lierre, autour de laquelle s'enroulent, dans la partie inférieure, des branches de chêne, et un listel portant les mots : UNION HARMONIE CONCORDE.

Au verso, a été brodée, postérieurement, l'inscription :

OFFERT
PAR
MRS LES MEMBRES HONORAIRES
II

Cette bannière fut déposée, en 1921, dans une vitrine en bois sur consoles aménagée à cet effet, dans la salle de la mairie, lors de la dissolution de la société (*photo p. 23*).

Trois médailles ont été accrochées à la tringle de la bannière, portant chacune une inscription :

- Festival musical Givors. Médaille commémorative
21 septembre 1879.

- Festival Chessy 11 juillet 1869. Au revers : orphéos.

- Neuville-sur-Saône 11 septembre 1881.

— Panneau sous verre et encadré ; 1,25 m × 1,14 m (avec cadre) ; lavis sur papier ; portant l'inscription :

HONNEUR AUX MOBILISÉS DE MARCILLY-D'AZERGUES
GRANDE GUERRE
1914-1915-1916...18

(le 18 ayant été ajouté postérieurement) et donnant la liste des mobilisés ; avec de part et d'autre une médaille militaire et une croix de la Légion d'honneur accrochées l'une à une branche de laurier, l'autre à une branche de chêne, survolées par deux figures d'avions ; le cadre en bois doré est garni aux angles par une paire d'obus et, dans la partie supérieure, d'un trophée militaire : deux canons croisés au-dessus d'un casque, avec des branches de laurier et des chutes, surmontés d'une croix de la Légion d'honneur tenue par un nœud ; 1916 (*photo ci-contre*).

— Drapeau des Anciens Combattants ; tissu brodé ; 0,905 m × 0,965 m (sans les franges), h. de la hampe : 1,57 m ; orné au centre d'un coq brodé ; inscription :

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
1914-1918
DE MARCILLY-D'AZERGUES

1922 (*photo ci-contre*).

— Pompe à eau dans la cour de l'école, construite en 1907 ; un volant d'entraînement permet de l'actionner de la cour des garçons comme de la cour des filles.

Bureau de Poste

Une agence postale fut inaugurée le 10 janvier 1928 dans le local de l'ancienne école de garçons, rue de l'Eglise.

Ecoles

• Une école de garçons fut installée en 1823 dans la maison commune, rue de l'Église. Elle fut transférée en 1908 dans la nouvelle mairie.

• En 1854, M. Osmond fit don à la fabrique de la paroisse de Marcilly, d'une maison mitoyenne de celle de l'école de garçons, pour y créer une école de filles ; il demanda aux Sœurs Saint-Charles, installées à Marcilly depuis 1825, de se charger de l'enseignement. La congrégation fut fermée en 1908, et l'école de filles fut transférée dans la nouvelle mairie.

Presbytère

[N° 3] Il est situé dans la rue du Bourg, au Sud de l'église, dont il est séparé par une ruelle.

HISTORIQUE :

Il est mentionné en 1760 comme faisant face à la place publique du village (A.D. 11 G 730 à 739).

Vendu comme bien national à la Révolution, il fut racheté (en partie seulement) par Claude Riverieulx de Varax, qui le restitua à la paroisse.

Il a été restauré en 1980.

DESCRIPTION :

Bâtiment allongé (5 travées), orienté au Sud, et donnant sur un jardin, avec un étage carré et un étage de combles. Trois lignes de reprise apparaissent sur la façade ainsi que des pierres de réemploi. La partie Est de la façade Nord est en pisé, le reste est en pierre. Cave voûtée sous la cuisine.

Le portail, à l'Ouest, couvert d'un linteau en bois, est surmonté d'un galetas qui servait de bûcher. De l'autre côté, à l'Est, en retour d'équerre, l'écurie et un petit cuvage. Le puits, dans le jardin, a été couvert d'une dalle et remplacé par une pompe à bras. A l'angle Sud-Ouest est creusée une serve en pierres maçonnées, avec des degrés permettant d'accéder au fond.

Objets :

— Statue, Vierge à l'Enfant ; plâtre ; h. 0,30 m ; milieu XIX^e siècle.

— A l'extérieur, contre le mur Nord, en face de l'église, est fixé un panneau en bois, portant une inscription gravée en relief (avec des caractères différents pour chaque mot) :

PAR ORDRE DU
MAYRE DÉFENSE DE FAIRE DES
ORDURES AUX ABORDS DE L'ÉGLISE SOUS PEINE D'AMENDE
XIX^e siècle (photo ci-dessous).

Presbytère. Panneau d'interdiction.



Un étang (section B 3, parcelle 271), cité en 1795, et alimenté par une source en amont, est barré par une retenue d'eau en pierre ; le trop-plein se déverse dans le creux du vallon et constitue l'amorce du Chillon.

Château de la Collonge

(Section B 3, parcelle 259)

[N° 36]

Historique

La Colonge, du latin *colonia* « le domaine », est un très ancien lieu-dit dont on trouve mention au XIII^e siècle (*Cartulaire d'Ainay*, t. 1, p. 56).

Cette maison-forte a appartenu au XVII^e siècle à la famille Mazuyer : Jean Mazuyer, marchand à Lyon, puis en 1633 Alexandre Mazuyer, seigneur de la Tourette et de la Colonge, trésorier de France en la généralité de Lyon, qui s'efforça d'augmenter l'importance de son domaine en achetant en 1647 et en 1654 deux rentes nobles, l'une à la famille Baronnat de Poley-mieux, l'autre aux abbés d'Ainay. Son fils Antoine, seigneur de la Collonge, fut anobli en 1697.

Alexandre de Mazuyer vendit le château le 27 mai 1707 à Jean-Jacques Guérin, avocat à Lyon.

Depuis le XVIII^e siècle, il a maintes fois changé de main : 1780, Etienne Pessonneaux, négociant à Lyon ; 1797, Aimé Bon Dervieux de Villeu et sa femme Jeanne Marie Tircuy de Corcelle ; 1821, Guillaume Gravier, membre du conseil de l'administration de l'octroi de Lyon ; 1824, Jean Morel, négociant ; 1911, famille Keller ; 1958, famille Altman ; 1980, famille Rodde.

Archives

— Terrier de la Collonge, 1702 (archives privées).

— Plan de la propriété de Collonge, 1792.

— Actes notariaux depuis 1793 environ, dont l'arpentage du domaine du sieur Villeu à Marcilly et Chazay, l'an 1820.

Bibliographie

— *Terrier de la rente noble de Marcilli d'Azergues (sic)*, 1647, Bibliothèque de la ville de Lyon, fonds ancien, cote 1619.

— René FÉDOU, *Le terrier de Jean Jossard de Lyon*, Lyon, 1966.

— René MAZUYER, *Les familles Mazuyer du Lyonnais, Forez, Beaujolais*, ouvrage dactylographié et relié, 1922.

— René MAZUYER, *Tableau généalogique de la famille Mazuyer du Lyonnais et du Forez*, manuscrit, 1919.

— Raoul de CLAVIÈRE, *Les Assemblées des Trois Ordres de la Sénéchaussée du Beaujolais en 1789*, Lyon, 1935.

— Léonard MICHON, *Armorial des trésoriers de la généralité de Lyon*, Lyon, 1903.

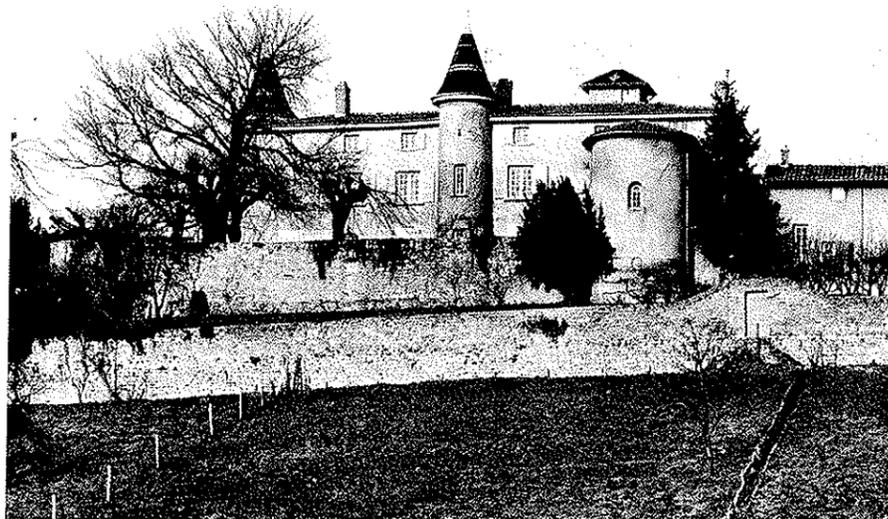
— BRUN LA VALETTE, *Le château de la Collonge à Marcilly-d'Azergues*, manuscrit.

Description

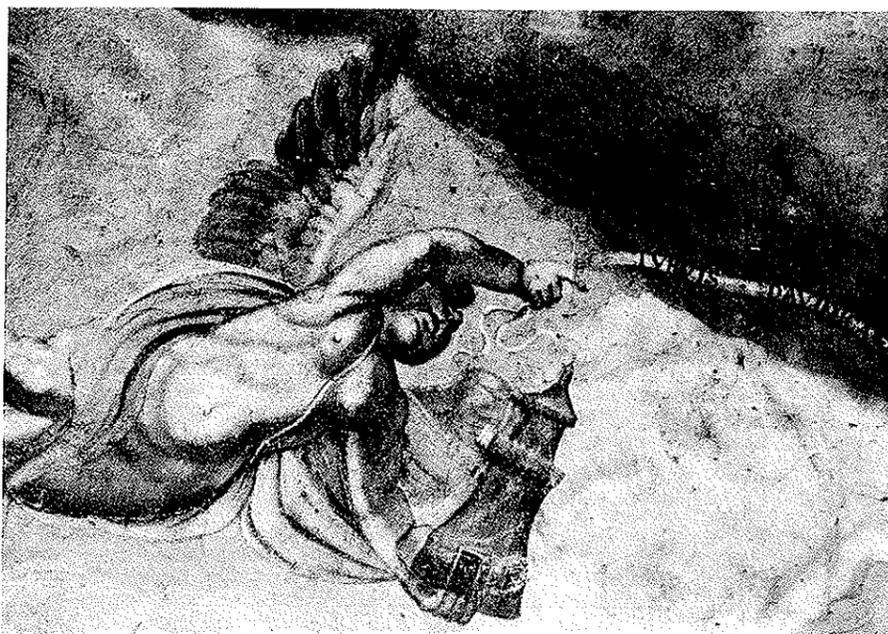
Le château se dresse au-dessus du château de Janzé, sur la crête du vallon, côté Est, tandis qu'à l'Ouest il borde directement le chemin de Montessuy.

C'est un édifice allongé, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage carré, et un étage de comble, couvert d'un toit à quatre pans en tuiles rondes. Il est agrémenté par deux tourelles rondes,

**Monuments
commémoratifs**



Château de la Collonge. Façade Est.



Château de la Collonge. Chapelle, détail de la voûte de la nef.

• Monument aux Morts, dans le cimetière, en face du portail d'entrée, inauguré le 31 octobre 1920 [N° 8]. Stèle en forme d'obélisque ; calcaire de Comblanchien ; h. 3,50 m environ, sur une base en pierre de 1,64 m × 1,64 m. Le socle est orné sur la face principale d'un bas-relief montrant un étendard et un casque inscrits dans une couronne de feuillage. Sur la stèle, sont gravées les inscriptions :

— à la base :

1914-1918

de part et d'autre d'une croix de Guerre en bas-relief ;

— au centre :

AUX ENFANTS
DE MARCILLY
MORTS
POUR LA FRANCE

— au sommet est sculptée, en bas-relief, une croix enlacée d'une branche d'olivier.

Pour la face postérieure :

— en applique sur le socle, une branche de laurier, en bronze, signée Gilles ;

— sur la stèle, une médaille militaire, en bas-relief ;

— au centre, l'inscription :

A LA MÉMOIRE DE
NOS VIEUX DÉFENSEURS
1870-1871

avec, à la suite, la liste des défunts.

Sur les faces latérales, sont gravés les noms des soldats morts pour la France en 1914-1918 et 1939-1945.

Dans un angle de la base :

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE
146 AV. BERTHELOT LYON

• Monument élevé par la commune, dans le cimetière, sur le tombeau des soldats français tués à Marcilly-d'Azergues, lors des combats du 3 septembre 1944 [N° 8]. La stèle, en pierre, inaugurée le 3 septembre 1950, est ornée d'une croix de Lorraine sculptée en bas-relief, avec l'inscription gravée :

LA COMMUNE
DE MARCILLY
A SES DÉFENSEURS
MORTS POUR LA FRANCE

• Croix de Lorraine, en fer, aux Bottières, en bordure de la R.N. 6 [N° 4]. Elle a remplacé une croix en pierre, qui a été renversée lors de travaux routiers ; sur un panneau en fer, a été peinte l'inscription :

ICI LE 13 JUIN 1944
VICTIMES DE LA BARBARIE NAZI
4 PATRIOTES
FURENT LACHÈMENT ASSASSINÉS

• Trois croix en pierre, dressées sur une base en ciment, jalonnent la commune, aux emplacements respectifs où les

1 et 2 septembre 1944, des civils de Marcilly et de Chessy-les-Mines, pris en otage, furent fusillés par les Allemands :

- croix aux Teillères, C.D. n° 16, Jean DURAND et François VANIER, 1^{er} septembre 1944 [N° 5];
- croix aux Teillères, C.V. n° 4, Charles-Fernand GARBIT, le 2 septembre 1944 [N° 6];
- croix au bourg, C.D. n° 16, Jean BURNIER, le 2 septembre 1944 [N° 7].

Elles ont été inaugurées le 19 août 1945. Chaque année, la municipalité de Chessy-les-Mines s'associe à celle de Marcilly-d'Azergues, pour commémorer le souvenir de ces combats et de ces massacres.

- Deux plaques commémoratives, apposées sur la façade antérieure de la mairie, inaugurées le 31 octobre 1920 ; marbre blanc ; 1,26 m × 0,84 m. Sur l'une sont gravés les noms des victimes de 1870-1871 et de 1939-1945, avec une branche de laurier ; sur l'autre, ceux des victimes de 1914-1918.
- Plaque commémorative dans l'église paroissiale, sur le côté droit de l'entrée ; marbre blanc ; 1,60 m × 0,60 m, à la mémoire des Morts pour la France de 1914-1918 et 1939-1945.

Cimetières

- De l'époque burgonde à l'époque mérovingienne (VI^e-VIII^e siècle) il y a eu une nécropole, à l'emplacement actuel du lotissement « le Calais » (cf. Vestiges archéologiques).
 - L'ancien cimetière, qui entourait l'église sur une élévation de 1,50 m à 2 m, fut supprimé en 1886.
 - Le nouveau cimetière, situé en bordure du C.V. n° 3 (section A2) fut aménagé en 1866 le long de la voie de chemin de fer ; il a été agrandi en 1927 [N° 8].
- Date des tombes les plus anciennes : 1866 (familles Bœuf et Lambert).

Four banal

La Ferrandière [N° 9].
(Section A3, parcelle 913)

Ce four est antérieur au XVIII^e siècle, puisqu'il est mentionné dans les archives en 1697 et en 1709.

C'est un petit bâtiment rectangulaire (10 m × 2,60 m) construit en pierres blanches et en pierres jaunes ; il est couvert d'un seul pan de toit en tuiles rondes, qui a été refait en 1981. L'entrée, sur l'un des petits côtés, est fermée par un grand portail en bois, dont les gonds sont également en bois. La gueule du four, située au fond du bâtiment, a des dimensions importantes : 2,05 m × 2,60 m. Une pelle à pain, en bois, et divers instruments de boulangerie, y sont conservés. Derrière, et en prolongement se trouve un puits, logé sous le même toit.

Le four n'est plus utilisé seulement depuis la dernière guerre.

Moulin

Un moulin était situé au lieu-dit les Iles ; il était alimenté par le bief « du moulin du Pont », sans doute un bras du Sémonet détourné à cet effet. Le moulin appartenait au XIV^e et au XVI^e

Historique

Château de Janzé (ou Genzé)

(Section B1, parcelle 167)
[N° 35]

Ce fief très ancien devait appartenir au XII^e siècle à Ulric Anseu, puis à Pierre Anseu, qui l'aurait vendu à la fin du XIII^e siècle à un moine de l'abbaye d'Ainay, Albert de Guizeu (Guiziaco, Ginziaco, Genziaco, d'où Genzé : cf. *Cartulaire d'Ainay*, t. 2, p. 101). Son neveu, Etienne de Guyzeu, en hérita, et le transmit à son fils Albert de Guyzeu, qui testa le 9 août 1340 (cf. LE LABOUREUR, *Les Masures de l'Île-Barbe*, nouvelle éd. par M.-C. et G. GUIGUE, Lyon, Vitte, 1883, p. 511).

En 1450 noble Alisette Verd, veuve de Poilfort de Guyzeu, testa en faveur de son frère Amé Verd, chevalier (cf. M. GONON, *La vie quotidienne en Lyonnais, d'après les testaments des XIV^e et XVI^e siècles*, 1968, p. 34).

Ensuite le château passa successivement à la famille Saint-Trivier (testament de 1536 de Philippe de Saint-Trivier, chez M^e Couturier) ; à la famille de Rochebonne ; au sieur René Chausse, docteur en droit (vente du 13 mars 1616, chez M^e Calebard) ; à noble Barthélemy d'Honoraty (vente du 20 juin 1658, chez M^e Guyot, A.D. 3 E 5575, répertoire) ; au sieur Claude Carret, bourgeois de Lyon (vente du 6 mai 1698, chez M^e de la Fay, A.D. 3 E 4104) ; au sieur Camille Gemeau, premier secrétaire de Monseigneur le maréchal de Villeroy (vente du 19 septembre 1719, chez M^e Vernon, A.D. 3 E 8202) ; à Pierre Cizeron, bourgeois de Lyon ; par mariage, en 1729, à Jean Clerico ; par héritage à Pierre Gabriel Clerico, puis à François Boulard de Gatellier, conseiller au Parlement de Bourgogne (cf. MICHON, *Armorial général des Trésoriers de la généralité de Lyon*, Lyon, 1903, p. 325) ; depuis lors il appartient toujours à la même famille.

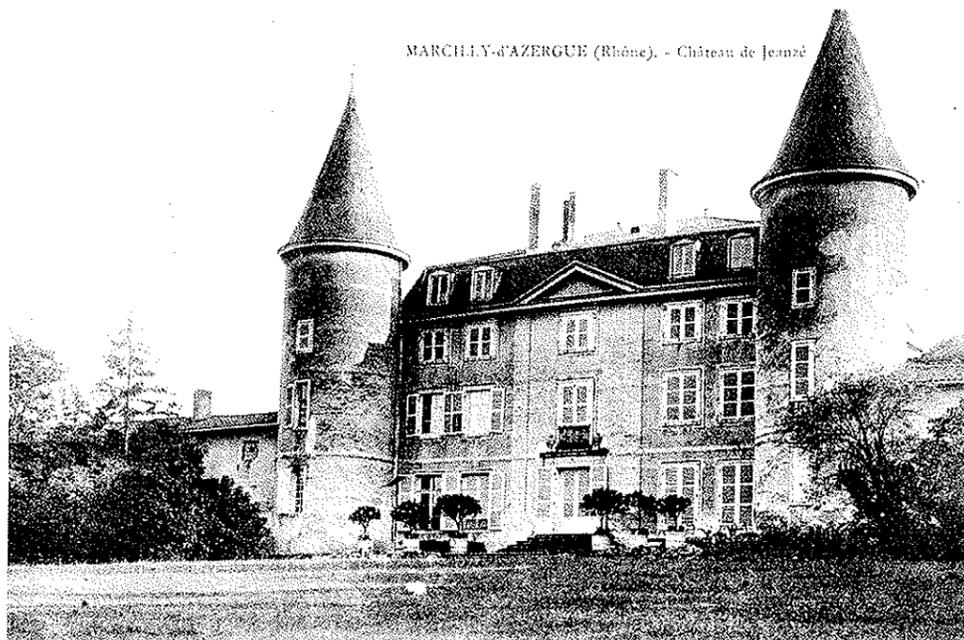
Description

Isolé au milieu de ses terres, sur le versant Nord-Ouest d'un vallon dominant la vallée de l'Azergues, c'est un édifice d'allure féodale, élevé sur des fondations plus anciennes. Reconstitué avec les communs au XVII^e siècle par Barthélemy d'Honoraty, il a été remanié au début du XVIII^e siècle par Pierre Gabriel Clerico, conseiller à la Cour des monnaies, qui a agrandi considérablement la propriété en annexant en 1774 le domaine Pitrat (section B3, parcelle 275), en 1776, le domaine Bouvet (section A2, parcelle 150) et en 1780 celui des Bottières (section B1, parc. 68).

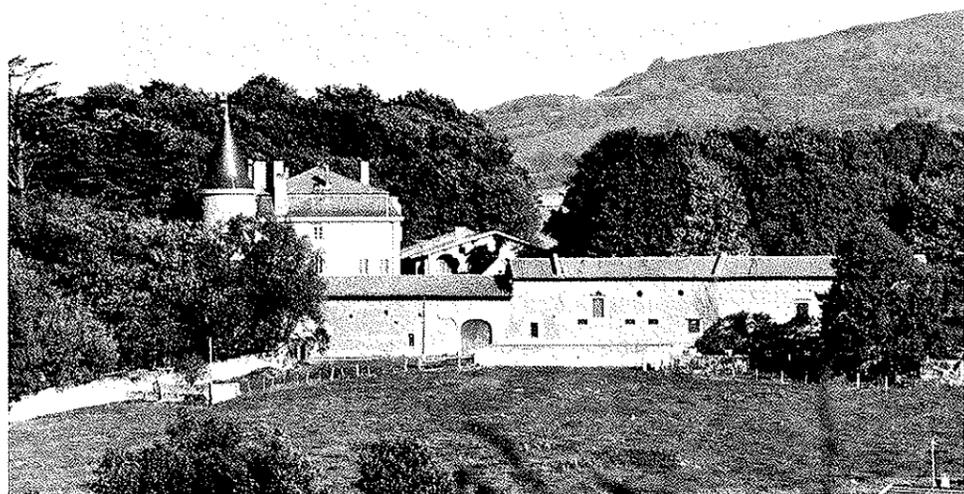
Ce château présente un corps de logis de plan rectangulaire, comprenant deux étages de cinq travées autrefois à meneaux, et un étage de combles avec un toit brisé couvert de tuiles et d'ardoises. La façade principale au Nord-Ouest, est flanquée de deux tours rondes, coiffées de toits pointus en ardoise, et elle est agrémentée de deux jambages délimitant le corps central couronné par un fronton au niveau du toit (*photo ci-contre*).

Les communs qui prolongent les tours à l'Est et à l'Ouest, délimitent trois cours, dans l'une desquelles se trouve la chapelle construite au XVIII^e siècle.

Une très grande parcelle de terrain, au lieu-dit les Favelières (section B2, parcelle 160), bornée à l'Ouest par le chemin de la Bernadière au Bois-Dieu, est plantée en son centre de deux marronniers imposants. Une allée les reliait autrefois au château de Janzé, et ils ont été utilisés comme station pour la procession de la Fête-Dieu.



Château de Janzé. Façade principale (carte postale ancienne).



Château de Janzé. Vue d'ensemble.

Coopérative fruitière des Monts d'Or

(Section A3, parcelle 743)

Construite entre 1947 et 1948, à proximité de la gare, par l'architecte Bacconnier et le Génie rural [N° 11].

Cette coopérative ayant déposé son bilan en 1979, elle a été reprise par une société privée « Les Vergers des Monts d'Or ». C'est un grand bâtiment allongé, entièrement en béton, y compris la toiture, qui est bombée du côté des quais de chemin de fer.

Une plaque en marbre, apposée sur le mur Ouest du bureau de réception des marchandises, porte l'inscription :

COOPÉRATIVE FRUITIÈRE DES MONTS D'OR
ÉDIFIÉE EN 1947 ET 1948 PAR LES PRODUCTEURS DE FRUITS
DE LA RÉGION NORD DE LYON AVEC LE CONCOURS TECHNIQUE
DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE SERVICE DU GÉNIE RURAL
GRACE A L'AIDE FINANCIÈRE DE L'E.R.P. FOURNIE PAR LES U.S.A.
CES BATIMENTS ONT ÉTÉ INAUGURÉS LE 21 MAI 1949 PAR
MONSIEUR PFLIMLIN, MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Routes

• Au Moyen Age un chemin transversal allait de la Saône à Sain-Bel, en passant par Chasselay, Lissieu (la Clôtre ?), Marcilly, Civrieux, Lozanne, L'Arbresle. Ce chemin qui, d'après M.-C. Guigue, n'était qu'un embranchement du « grand chemin de Lyon en France », s'appelaient alors « voie des Quadriges » (cf. M.-C. GUIGUE, *Voies antiques du Lyonnais*, Lyon, 1877), et au xv^e siècle, « la route antique de Montessuy aux Avenières » (« Rutam Antiquam de Monpiciu en Avaux », cité par R. FÉDOU, dans *Le Terrier de Jean Jossard*, Lyon, 1966, p. 115).

En 1605, il apparaît comme le chemin de Chasselay à Sain-Bel, appelé autrefois le « chemin des mullays » (A.D. 11 G 686 et 11 G 690). D'après le terrier de Janzé (1709, archives privées) le « chemin des mulets » passait au pied de l'actuel château de Varax, puis il fut déplacé au Sud, en dehors des murs de la propriété.

Ce chemin, actuellement désaffecté, a été retrouvé partiellement à deux endroits :

1° A la limite de Marcilly et de Civrieux, au lieu-dit le Plan (C.R. n° 25). Il figure sur le cadastre de 1824 sous le nom de chemin des Ormes ou du Pavé. Il a été débroussaillé par des membres de l'Association Jeunesse et Tradition marcilloise, qui ont obtenu en juillet 1980, de la Circonscription archéologique du Rhône, l'autorisation d'y faire des sondages. Ils ont permis de faire les constatations suivantes :

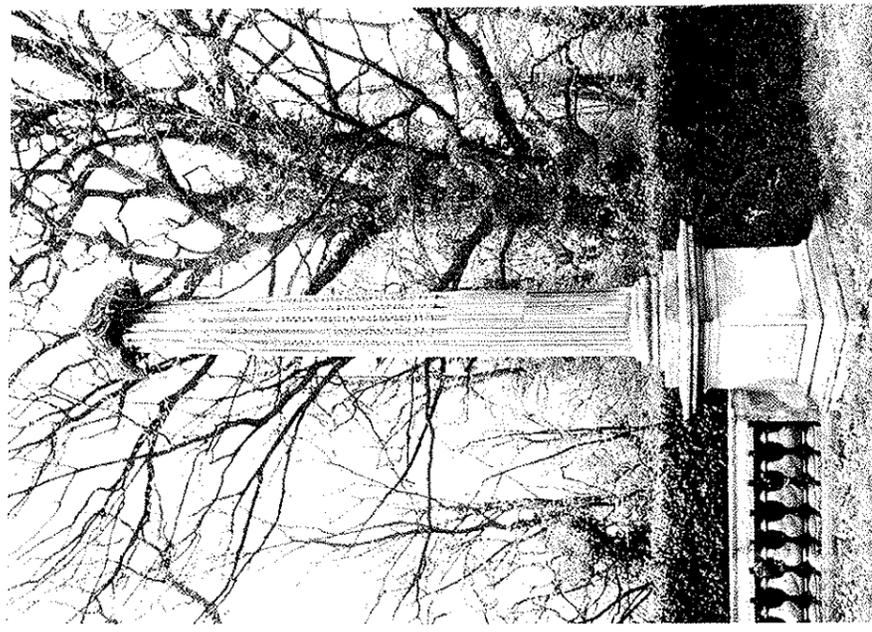
- le chemin est dallé dans sa partie pentue uniquement, sur une longueur de 105 m, et au-delà le revêtement est constitué d'une forte couche de graviers, très solide, et très tassée ;
- le chemin est empierré sur toute sa largeur (5 m) dans la partie supérieure (Est), et seulement sur la moitié (2,60 m) dans la partie inférieure (Ouest) ;
- une partie du pavage est constituée de pierres très épaisses, serrées les unes contre les autres ; une autre partie, constituée de pierres plus minces, est moins bien conservée ;



Le Plan. Chemin médiéval de la Saône à Saint-Bel.



*Château de Varax.
Borne de justice (pierre de réemploi).*



*Château de Varax.
Colonne du Palais des Tuileries.*

fond plat, est décorée d'une toile marouflée (h. 3,80 m, L. 1,63 m) dans un cadre en trompe-l'œil, qui représente le Christ en croix, avec en bas, dans le lointain, la ville de Jérusalem.

Le plafond rectangulaire, arrondi aux angles, simule une ouverture zénithale bordée par une frise de feuillages, tandis que les voultains sont occupés par des encadrements de baies qu'enjambent des putti portant les instruments de la Passion (*photo p. 57*); deux d'entre eux, au-dessus du Christ en croix, présentent le voile de la Sainte Face. Dans chacun des angles un évangéliste est figuré sur un médaillon en camaïeu de bleu (*photo p. 57*). Des volutes sur lesquelles s'enroulent des feuilles d'acanthes, encadrent les médaillons; au-dessus un entablement soutient un grand vase cuivré à godrons (*photo p. 57*). Ce détail décoratif s'inspire très nettement de celui des angles du plafond du grand salon de la Damette à Irigny (voir L. GALACTÉROS, « Ombreval et la Damette, deux « maisons des champs » lyonnaises au XVII^e siècle », extrait de la *Revue Marseille*, n° 109, 2^e trimestre 1977).

L'autel, en stuc peint (L. 2,16 m, l. 0,91 m, h. 1,62 m; XVIII^e siècle), est surmonté d'un contre-autel et d'un tabernacle en marbre (XIX^e siècle).

Le parc descend en pente douce au Nord du château, avec un parterre planté d'ifs éclairé d'un bassin. Il est agrémenté d'une allée de tilleuls et d'une allée de platanes qui se rejoignent au Sud-Ouest sur un rond-point panoramique; bordé d'une balustrade en pierre, il surplombe un mur de soutènement d'une très grande hauteur; de part et d'autre de la balustrade se dressent deux colonnes monumentales cannelées, à chapiteaux ioniques (*photo ci-contre*); une plaque métallique, apposée sur l'une d'elle, porte l'inscription :

COLONNE DE LA FAÇADE
DU PALAIS DES TUILERIES
CÔTÉ DU JARDIN
BATI 1564-1610
BRÛLÉ MAI 1871
DÉMOLI 1883
MISE EN PLACE OCT. 1895
MARCILLY-D'AZERGUES RHÔNE

Plus au Nord, une seconde terrasse, bordée par un muret et appelée le « Fer à cheval », domine une falaise qui portait en 1338 le nom de « montagne de Bélignon » (*Cartulaire d'Ainay*). Cette falaise a été exploitée en 1866 pour la construction des murs d'enceinte du clos, qui, selon la tradition, aurait été confiée aux prisonniers allemands de la guerre de 1870.

Une quantité de portails et de grilles (une dizaine) est répartie dans la propriété. Le plus important, sur le C.D. n° 16, a une grille de style XVIII^e siècle, sommée du monogramme A.B. (Antoine Bourceret). Deux grilles séparent le château et les communs, et un second mur intérieur isole le parc du reste du clos. Deux grandes fermes étaient jadis rattachées au château de Varax : le domaine des Iles, et le domaine des Teillères, qui ont subi des transformations.

Au Sud de la mairie (dont l'emplacement faisait partie du domaine de Varax) une machine à vapeur, avec sa haute cheminée de brique, assura à partir de 1888 l'alimentation en eau du château. Les deux pompes à vapeur ont été remplacées par des moteurs électriques toujours en activité.

— lors de la construction du mur de clôture de la propriété Varax (fin XIX^e siècle), on a apposé des dalles plus rugueuses, afin de conserver l'homogénéité de l'empierrement;

— une ligne médiane, constituée de pierres posées de champ de 0,20 m × 0,50 m environ, règne sur une partie du chemin; elle s'interrompt brusquement à mi-parcours, tandis qu'une seconde ligne prend le relais, un peu décalée par rapport à la première, avec des pierres de 0,10 m × 0,50 m environ (*photo ci-contre*);

— une pierre chasse-roue marque l'intérieur du virage qui s'amorce à l'extrémité Est;

— ce chemin, très encaissé, est bordé d'un talus au Nord (du côté du clos de Varax), d'une série de dalles de clôture en calcaire à gryphées, au Sud-Est, d'un mur de soutènement de 1 m à 1,85 m, au Sud-Ouest;

— un filon de céramique a été découvert à la limite inférieure du dallage.

2° Un chemin du même type que celui-ci traverse la cour du château de Varax, d'Est en Ouest, le long des communs qui délimitent la cour au Sud; il est empierreé sur une largeur approximative de 4,70 m, avec une ligne médiane. Il s'agit de la portion qui traversait le domaine et fut déplacée au XVIII^e siècle (*voir fig. 8*).

• Ce chemin de coteau fut remplacé au XVII^e siècle par un chemin de plaine, connu en 1688 sous le nom de « chemin de Chazay au Port Masson » (Saint-Germain-au-Mont-d'Or), appelé en 1695 « grand chemin tendant de Chazay à Neuville » (A.D. série E, Maître Guyot, notaire à Lyon), et en 1806 « chemin de Vimy » (B.M. Fonds Coste, cote 19, et A.C. de Marcilly).

C'est actuellement le C.R. n° 8, qui a été coupé par l'autoroute A6. Il traverse le ruisseau de Lissieu au lieu-dit les Gorges par un gué appelé en 1806 « Planche Courant » et qui laisse penser qu'il était en bois. A proximité du gué, le chemin croise, au Tréve des Gorges, marquant la limite entre les communes de Marcilly, Lissieu et Les Chères, le chemin du Rotie, qui était sans doute l'ancienne route d'Anse, sur la rive droite de l'Azergues.

• Une autre voie, qui, selon certains Marcillois, serait elle aussi pavée par endroits, a pu être retrouvée grâce à la tradition orale. Désaffecté, et en partie détruit, ce chemin (C.R. n° 15 et C.R. n° 16), à la limite entre Lissieu et Marcilly, séparant les domaines de Janzé et de la Roue, était connu des anciens du village comme la route de Paris qu'empruntaient les diligences et les attelages de mulets.

Au XVIII^e siècle la route de Paris ou « grand chemin de Lyon en France » sortant de Limonest par le Bois d'Ars, se dirigeait vers l'Ouest puis faisait un coude, en passant par Marcilly, montait à l'Ouest de Lissieu, avant de prendre la direction des Chères (*cf.* la carte de Georges SANSON : *Partie du diocèse et archevêché de Lyon, le Lyonnais et le Haut Forez, Election de Lyon, suivant les Etats Généraux de 1614*, publiée en 1679; ainsi que A.D. Fonds Léon Galle, A9, *Carte de la Généralité de Lyon*, 1748). Cette route n'apparaît pas sur la carte de Cassini, qui indique le tracé de la nouvelle route Limonest-Les Chères, par Montluzin, laquelle fut aménagée vers 1750.

Cependant l'ancien chemin de Marcilly était encore mentionné en 1795 sous le nom de « chemin de la Bernadière au Bois-Dieu » (A.D. 1 Q 107) (voir fig. 9). Il pourrait s'être prolongé au Nord par le C.R. n° 13 et le C.R. n° 10 (« chemin du Loup »), puis par le C.R. n° 9 (chemin du Rotie) qui séparait Les Chères et Marcilly en longeant le ruisseau de Lissieu.

Mais la théorie de M.-C. GUIGUE (*Voies antiques du Lyonnais*, Lyon, 1877) voudrait que le chemin de Lyon en France passât aux abords des anciens hôpitaux, et notamment de celui de l'Isérable, à Morancé. Il faudrait alors que le tracé de ce chemin ait emprunté la rive gauche de l'Azergues (à l'Ouest) après avoir suivi l'itinéraire suivant : le C.V. n° 5 et le C.V. n° 6 (« chemin tendant de la Ferrandière au puits des Fauchiers », en 1439, d'après le terrier de Jean Jossard), puis le C.V. n° 7 bis (« chemin tendant du puits des Fauchiers à la rivière d'Azergues », en 1439 également), qu'un gué traversant l'Azergues devait prolonger.

- La route nationale n° 6, de Paris à Chambéry, aménagée en 1847, traverse une petite partie du territoire Sud-Est de Marcilly.

- La section Anse-Limonest de l'autoroute A6 a été inaugurée (dans un sens seulement) le 31 octobre 1968 ; elle longe, du Nord au Sud, l'Est de la commune.

Ponts

- *Pont sur l'Azergues* [N° 12]
(Section A, C.D. n° 16 E)

HISTORIQUE :

Le chemin de troisième classe n° 9, d'Alix à Montfort, reliant Marcilly à Chazay, ayant été aménagé au XVIII^e siècle, en 1777 fut présentée à Marcilly une requête pour la construction d'un pont de pierre entre Chazay et Marcilly, projet qui ne fut pas suivi d'exécution. Vers 1809 un bac à péage, tenu par un certain Longeron, permettait de traverser la rivière (cf. M. d'HERBOUVILLE, *Rapports administratifs présentés le 15 octobre 1807 et le 10 janvier 1809 au Conseil Général du département du Rhône*).

En 1837 les sieurs Collomb et Delassalle se chargèrent de construire un pont suspendu à péage. Emporté par la crue de 1840, il fut aussitôt reconstruit. Le département du Rhône s'en rendit propriétaire en 1886, et en 1893, il fit construire le pont actuel.

DESCRIPTION :

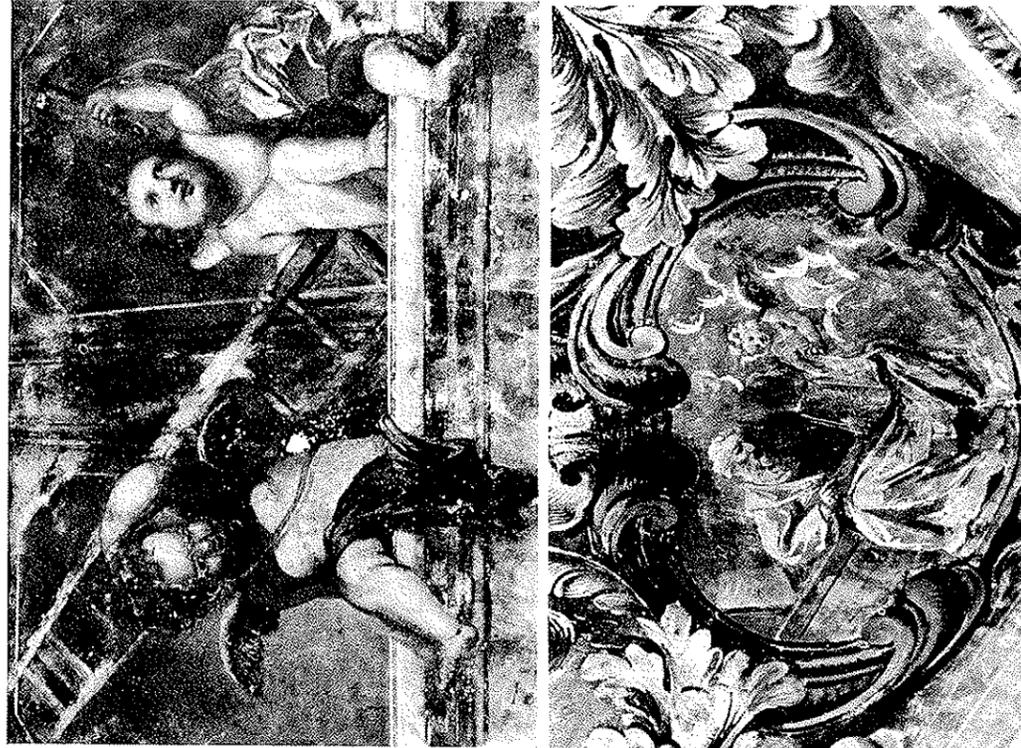
C'est un pont métallique à rivets, avec un tablier en brique ; L. 40 m, l. 3 m ; il repose sur les deux culées et une pile construites en pierre de taille blanche. Le parapet est constitué d'un treillis métallique assez haut. Une plaque moulée, fixée sur le pont, indique sa date et le nom du constructeur :

F. LECHET
CONSTRUCTEUR
ST-BARTHÉLEMY (ISÈRE)
1893

Sur la pile centrale est apposée une grille de cote des eaux.

Les culées de l'ancien pont suspendu ont été réutilisées ; des voûtes, murées postérieurement, y sont encore visibles, à mi-hauteur, côté Nord. Elles avaient été prévues en 1837 pour

Château de Varax. Chapelle, détail du plafond.



Château de Varax. Chapelle, angle du plafond.



Château de Varax. Chapelle, angle du plafond, détail.

trise, Université Lyon II, déc. 1976), et que la légende attribue aussi à Mansart et à Le Nôtre.

Le bâtiment a été agrandi en longueur, en 1718. Est-ce à cette date, ou au milieu du XIX^e siècle que le fronton a disparu ? En effet, le toit brisé, couvert en ardoises, semble avoir été refait au XIX^e siècle. De même les vantaux des portes Nord et Sud ont été changés, et l'intérieur a été transformé. C'est actuellement un édifice très sobre, long de six travées au Sud, neuf travées au Nord, large de quatre, avec un étage carré, et un étage mansardé. Le seul décor consiste en chaînes d'angle, avec des jambes qui délimitent un corps central et accentuent la verticalité (photo p. 54).

Immédiatement au Sud s'étendent les communs, qui forment un vaste U, ponctué aux extrémités Nord de deux pigeonniers carrés. Une arcature en plein cintre règne au rez-de-chaussée, sur les trois côtés (photo p. 54). La répartition des locaux est la suivante : à l'Est les écuries ; au Sud, dans un immense bâtiment voûté en plein cintre, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage, l'étable puis la cave (non enterrée) et les granges au-dessus ; à l'Ouest le cuvage qui abrite un pressoir à dame, dont les montants sont sculptés (photo ci-contre) ; au-dessus des logements de gagés, accessibles par un petit escalier en pierre perpendiculaire au bâtiment.

Au centre du U se dresse la chapelle que flanquent deux pavillons habillés de frontons sommés de pots à feu en pierre faisant face au château : le pavillon Est, dont certaines parties remontent au XVI^e siècle (cheminée, petit bénitier en pierre), comprend le logis du granger, à l'étage, au-dessus d'un cellier, prolongé par un très grand fenil ; le pavillon Ouest, abrite des chambres de domestiques ; derrière s'étend l'orangerie, de vastes proportions.

Dans le cellier de la maison du granger, le large manteau d'une cheminée en pierre porte trois dates inscrites séparément au centre d'une réserve délimitée par des arabesques, avec sous chacune d'elles le nom du propriétaire du clos à l'époque correspondante :

1889	1689	1789
ANTOINE BOURCERET	GUILLAUME PUYLATA	J.-C. RIVERIEUX DE VARAX

Une marche de l'escalier extérieur est une pierre de réemploi ; c'est une borne de justice portant l'inscription : LISSIEU DE JUSTICE (photo p. 59).

Le fenil comprend trois gueules de four ; sur le mur intérieur Nord, crépi à la chaux, sont gravés des graffitis de la fin du XVIII^e siècle (1787) et du XIX^e siècle.

Le pavillon Ouest a été construit avec des pierres de réemploi, notamment une borne de juridiction, utilisée comme pierre de soubassement, avec l'inscription gravée : JUSTICE DE MARCILLY.

La chapelle, orientée Nord-Sud, est un édifice cubique, très haut, avec un toit à trois pans, et au Nord un mur de façade plus haut que la toiture. L'intérieur est décoré de peintures murales en trompe l'œil : un ensemble de colonnes jumelées, à chapiteaux composites, règne sur un stylobate en faux marbre ; ces colonnes paraissent soutenir le plafond en arc de cloître déprimé, peint également. Sur les murs Est et Ouest, se font face deux panneaux rectangulaires en camaïeu de bistre : l'un représente le Christ au jardin des oliviers, l'autre le Couronnement d'épines. L'abside, à



Château de Varax.
Pressoir sculpté, détail.

désengorger la rivière en cas de crue, comme le montre une des pierres portant l'inscription gravée :

C. DEAU LE 18 JUIN 1852

indiquant la hauteur de la crue.

La démolition de la maisonnette de péage a dégagé le parapet de ce premier pont, dont on peut voir une photographie aux Archives départementales (Fonds Léon Galle, *De Chazay à Châtillon*).

- *Pont sur le ruisseau des Gorges* prolongeant l'ancien C.V. n° 3, de Marcilly aux Chères, à la limite des deux communes [N° 13]. Pierre de taille ; L. 12 m, l. 6 m ; une arche en plein cintre. Il fut construit en 1896 en remplacement d'un gué. Actuellement il ne dessert plus que les terres, le chemin ayant été coupé par l'autoroute A 6.

- *Pont sur le ruisseau des Gorges* (propriété privée) [N° 14]. (Section A 2, parcelle 753) Pierre jaune ; L. 6 m, l. 3,60 m ; une arche en plein cintre ; il prolonge un chemin de terre.

- *Pont sur le Sémonet* (propriété privée), prolongeant un chemin de terre, près de l'Azergues [N° 15]. (Section A 4, parcelle 462) Pierre jaune ; L. 4, l. 3,50 m ; une arche très surbaissée.

- *Ponts de la Gay*, sur le ruisseau de Lissieu ; une seule petite arche très surbaissée [N° 16 et 17].

- *Vestiges d'un pont*, en bordure du bief du barrage, à peu de distance de l'Azergues. (Section A 1, parcelle 60)

Un morceau d'arche, en pierre jaune, gît devant une maisonnette en pisé, avec soubassement en pierre, actuellement en ruine.

- *Gué du ruisseau des Gorges* [N° 18]. (Section A 2, C.V. n° 4)

Le ruisseau des Gorges coule en cet endroit en pleine terre, et son lit est très encaissé. Le gué a dû être aménagé vers 1888, pour relier le chemin de Marcilly à Champfort, et le chemin du Rotie. Construit en pierres sèches équarries constituant un petit barrage, il est recouvert de dalles de calcaire à gryphées.

Chemin de Fer

Le 14 mai 1866 fut inaugurée, en voie unique, la section Saint-Germain-au-Mont-d'Or/Tarare, de la ligne Paris-Lyon par le Bourbonnais, avec gare de voyageurs et de marchandises à Marcilly.

Le 25 novembre 1906 fut ouvert le tronçon Lozanne-Tassin de la ligne Givors/Paray-le-Monial dite « de Messagerie », qui traverse la commune sous deux tunnels ferroviaires.

- *Pont du chemin de fer sur le Sémonet.*

Reconstruit récemment en béton, il a remplacé un pont métallique détruit par les maquisards au cours de la dernière guerre.

EDIFICES PRIVES

Châteaux

Château de Varax

(Section cadastrale A 5, parcelle 512)
[N° 34]

Historique

Antoine Mey, puis Octavio Mey furent successivement propriétaires de ce qui ne devait être qu'un grangeage au milieu du XVII^e siècle. Ayant hérité, Guillaume Puylata, marchand bourgeois lyonnais, s'occupa d'agrandir la propriété par différentes acquisitions : au Sud-Est, le mas aux Arrivaut et son curtil (voir Maisons bourgeoises, Les Mariés) ; au Nord-Est le mas des Sibrières, sur le territoire de la Charretonière, et à l'Ouest la maison-forte du Boisset. Ces divers lieux-dits étaient alors séparés par deux chemins qui se croisaient, le chemin de Chasselay à Sain-Bel, et celui de Marcilly à La Tour-de-Salvagny (voir Edifices publics, Routes). En 1688 il chargea Pierre Sommay, maître maçon, de La Tour-de-Salvagny, et Barthélemy Sivrin, charpentier de Lozanne, de lui bâtir une demeure après avoir démoli la ferme et ses annexes (A.D. 3 E 5626, Guyot notaire).

Le 2 août 1709 Etienne de Riverieux, marchand banquier à Lyon, puis conseiller secrétaire du roi, acheta les biens de Guillaume Puylata. Il entreprit de faire faire des travaux dans le château. La tradition veut qu'il ait fait appel à Mansart et à Le Nôtre (P. de Varax, *Généalogie des Riverieux*, 1899), ce qui paraît difficile, l'un étant décédé en 1708, l'autre en 1700. Etienne de Riverieux devint seigneur de Marcilly le 18 septembre 1718 (A.D. série 11 G 730 à 739).

Le 25 septembre 1833 Claude de Riverieux de Varax vendit le domaine à René Osmond.

Depuis 1856 le château est la propriété de la famille Bourceret, qui y a fait des aménagements au XIX^e siècle.

Le site du château avec son parc a été inscrit le 25 novembre 1974 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Description

Le prix-fait de 1688 donne une idée assez précise de ce qu'était le château construit par Puylata : « Construiront un bâtiment neuf faisant deux faces l'une du côté de vent et l'autre du côté de bise sur la cour et sur le jardin, de 45 pieds de face égale de part et d'autre, sur 32 pieds de largeur aussi égale et de 29 pieds de hauteur... Le bâtiment percé à droite ligne de vent à bise avec une porte égale et de même manière à chaque face, pierre de taille à pilastre avec sa corniche et fronton, le rez-de-chaussée à 1 pied et 1/2 au-dessus du sol... Le bâtiment sera composé d'un vestibule allant d'une face à l'autre avec sa voûte à berceau en bonne maçonnerie... Il sera posé à la face du bâtiment côté cour 5 grandes croisées à la française : celles d'en bas en pierres grises, celles du premier étage en pierre jaune de Chessy, et 4 grandes croisées en pierres grises du côté de bise, et 5 au premier étage en pierre dorée... Pour le couvert neuf ils pourront prendre 6 chênes que le sieur Puylata désignera dans son bois... ». D'après ce texte, le château devait être comparable (pour le corps central) à celui de la Chaize, construit en 1674-1676 (voir B. MOURAUD-SOUCHIER, *Le château de la Chaize*, Mémoire de maî-

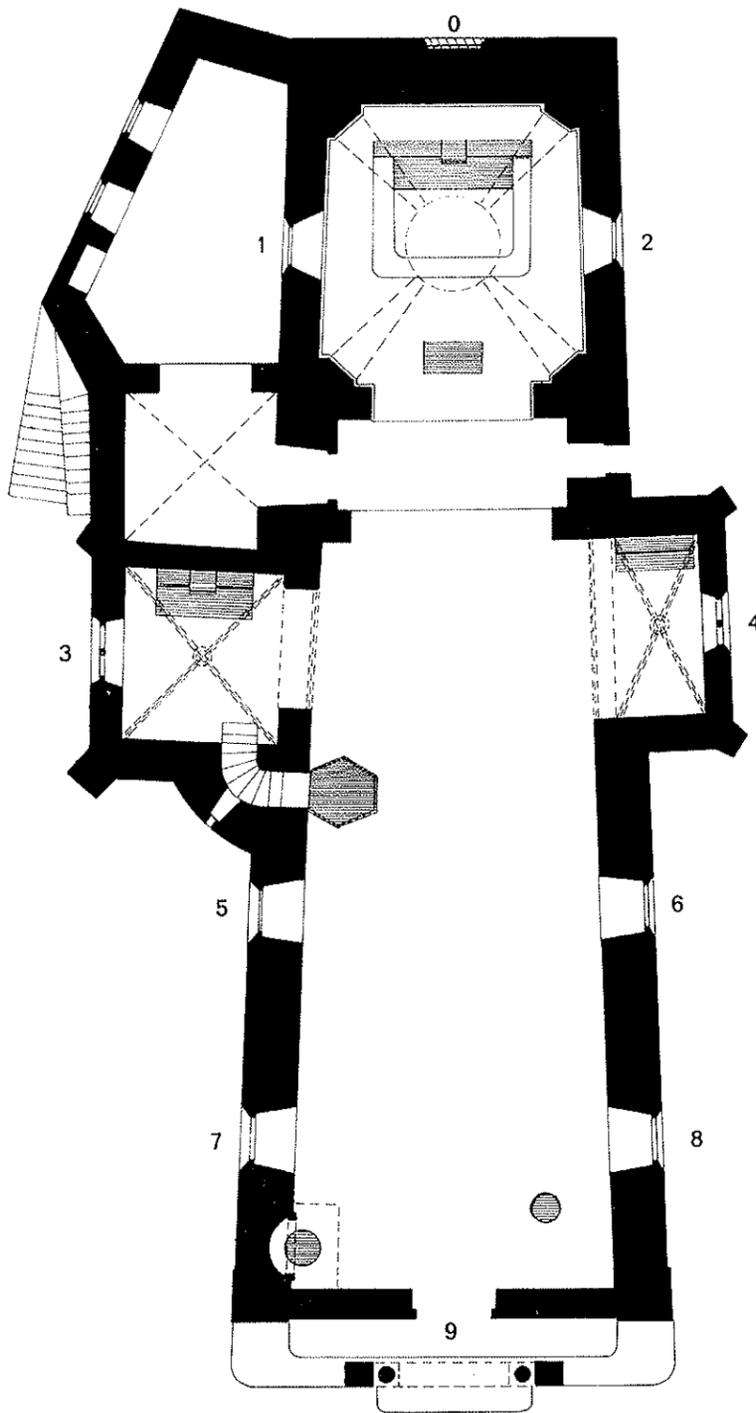


FIG. 7. — Plan de l'église paroissiale.
(Duméril, Conservation de l'Architecture, 1978)

EDIFICES RELIGIEUX

Eglise paroissiale
[N° 24]

Vocabulaire

Saint-Barthélemy.

Historique

L'église de Marcilly-d'Azergues fut confirmée à l'abbaye d'Ainay en 1153 et en 1250 (Cte de CHARPIN-FEUGEROLLES et M.-C. GUIGUE, *Grand Cartulaire d'Ainay*, Lyon, 1885, chartes 6 et 34).

Une charte de donation datée approximativement 980-990 mentionne dans la villa Proliacus (ager du Mont-d'Or) deux églises, l'une dédiée à Saint-Barthélemy, l'autre dédiée à Saint-Ferréol (A. BERNARD, *Petit Cartulaire d'Ainay*, Lyon, 1853, charte 52), mais rien ne prouve qu'il s'agisse de Marcilly-d'Azergues.

Des vestiges montrent que cette église fut reconstruite à l'époque romane.

Deux chapelles seigneuriales furent ajoutées : l'une au Nord, dédiée à saint Roch et à saint Sébastien (actuellement chapelle de la Vierge), fut fondée par Philippe Saint-Trivier de Janzé (xv^e s.) (Archives départementales, V 62) ; l'autre, au Sud, dédiée à saint Antoine (actuellement chapelle Saint-Joseph), fut fondée par Philippe Deschamps (xvi^e siècle) (Visite pastorale de 1657, A.D. 1 G 52).

La nef fut reconstruite vers 1758, selon une date gravée sur les baies, et l'abside fut restaurée en 1781.

En 1854 l'architecte Bernard fut chargé d'agrandir la nef d'une travée (d'après les traces de reprise) et de refaire le portail (Archives municipales).

En 1888, après la suppression du cimetière qui entourait l'église, sur une élévation de 1 m à 1,50 m, on construisit un glacis de pierres inclinées à la base des murs, pour consolider les fondations, et on agrandit la sacristie du côté du chevet.

Les toitures ont été refaites en 1982.

Description

Construction en moellons de calcaire blanc, équarris et assisés, et en pierre de taille de Lucenay (façade Ouest) ; la couverture est en tuiles rondes.

Eglise orientée, à nef unique de trois travées, augmentée d'une travée de chœur, et flanquée de deux chapelles latérales (cf. fig. 7).

La nef, actuellement plafonnée, semble avoir été beaucoup plus haute au Moyen Age, si l'on en juge par l'existence, sous les combles, des quatre arcs en plein cintre d'ouvertures anciennes, dont trois sont actuellement murées, et qui sont antérieures à la construction des chapelles latérales ; deux fenêtres cintrées éclairent la nef, au Nord et au Sud : la première travée date du xviii^e siècle, comme l'atteste la date de 1758, gravée sur les fenêtres Sud et Nord ; la seconde travée date de l'agrandissement de la nef, en 1854.

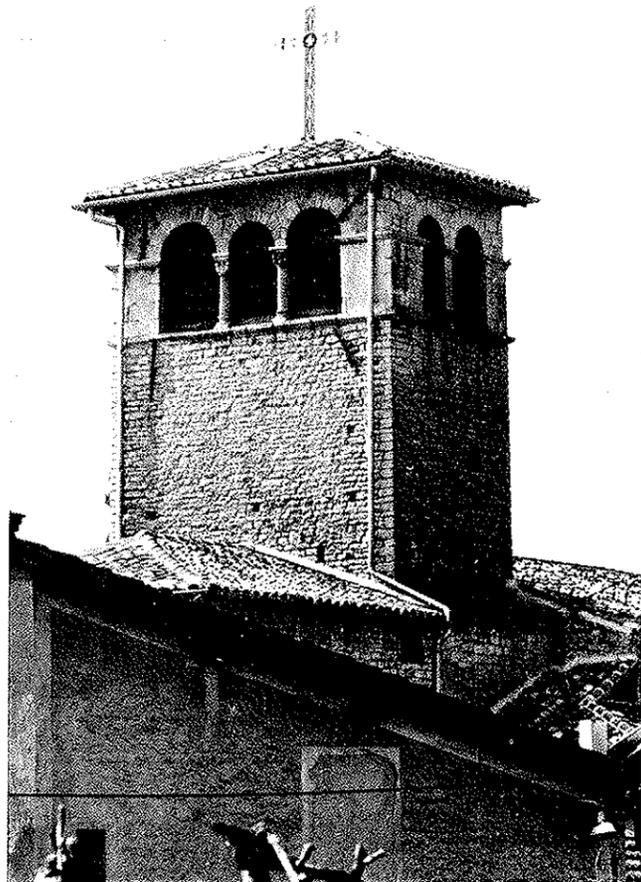
L'abside, oblongue, à fond plat, est percée de trois baies cintrées ; la fenêtre axiale a été obturée, de l'intérieur, par un briquetage, à la fin du xviii^e siècle. La voûte en arc de cloître, déprimée,



Château de Varax. Façade Nord.



Château de Varax. Les communs.



Eglise paroissiale. Clocher.

Croix du Rocher

(Section B 3,
parcelle 470)

de taille, et il supporte un socle galbé; la face antérieure est décorée d'un grand monogramme de la Vierge gravé, avec la date 1866. Inscription, en bas et à droite du piedestal :

BOUCHAUDY PÈRE ET FILS A FOURVIÈRES.

Orientée au Sud.

Croix de carrefour, pierre calcaire; h. 3,16 m; le croisillon est de section octogonale, avec des embouts arrondis aux extrémités, tandis que le fût est de section ronde. Table taillée en doucine; le soubassement est garni d'un coffrage de dalles. Datée 1870 sur le soubassement. Orientée au Sud.

Croix de la Bernadière

(Section B 2,
parcelle 53)

Croix en pierre marbrière blanche, élevée sur un terrain privé dominant un carrefour; la croix, de section carrée, repose sur un socle et un soubassement en ciment; le croisillon s'orne côté face d'un Christ taillé dans la masse (h. 0,10 m, l. 0,07 m), côté revers du monogramme du Christ, gravé. Inscription sur le socle :

RECONNAISSANCE
1939-1945

Cette croix fut érigée en 1945 par une paroissienne, en reconnaissance. Orientée à l'Est.

Croix Bouillon

(Section A 5,
parcelle 985)

Autrefois située sur le côté droit du portail de la Raquinière (voir Edifices privés), au croisement des C.V. n° 1 et C.V. n° 7; elle porte le nom du propriétaire qui la fit ériger au XIX^e siècle. Elle servait de reposoir lors des processions de la Fête-Dieu.

En 1978, une partie du clos ayant été lotie, la croix a été déplacée à l'intérieur de la propriété. Le soubassement, le socle et le fût en pierre sont plus anciens que la croix qui est en fer forgé ajouré; les extrémités du croisillon sont formées de trèfles.

Madone

(La Forêt, section B 3,
parcelle 396)

Satue monumentale de Vierge à l'Enfant en ciment armé; elle se dresse sur un piedestal en ciment, auquel est adossé un autel; le piedestal s'orne d'un grand monogramme de la Vierge, moulé, dans un panneau en réserve; au-dessus l'inscription :

NOTRE DAME DE TOUT SECOURS.

Au revers du piedestal, une plaque en marbre, gravée, porte l'inscription :

NOTRE DAME DE TOUT SECOURS
MARCILLY-D'AZERGUES
STATUE ÉRIGÉE PAR LA PAROISSE
EN RECONNAISSANCE A LA VIERGE
POUR LA PROTECTION
LORS DES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS
DE SEPTEMBRE 1944

INAUGURÉE LE 27 MAI 1945

PAR S.E. LE CARDINAL GERLIER

NOTRE DAME DE TOUT SECOURS PRIEZ POUR NOUS
2 AVE 200 J. INDULGENCES

L'ensemble repose sur une terrasse surélevée de six degrés, bordés par deux murettes, ornées chacune, sur la face antérieure, d'une croix en relief, inscrite dans un panneau en réserve.

L'enclos est délimité par une barrière en ciment, à laquelle on a ajouté postérieurement la barrière de communion en fer forgé de l'église paroissiale.

CROIX DE CHEMIN

Neuf croix ont été répertoriées (cf. fig. 8) ; six sont en pierre, trois sont en fer. La plus ancienne, la croix de l'ancien cimetière, semble remonter au XVII^e-XVIII^e siècle.

Croix de l'ancien cimetière (Place de l'Église)

Pierre calcaire ; h. 2,45 m ; soubassement formé de dalles verticales ; table biseautée ; fût et traverse de section octogonale ; un petit écusson, avec le monogramme du Christ, est gravé sur le fût. Orientée à l'Est.

Croix des Ronzières (Section A 2, parcelle 148 b)

Croix dans un mur, abritée par une niche à voûte bombée ; h. 1,42 m ; une croix en fonte a remplacé au XIX^e siècle une croix plus ancienne ; la table, en pierre, débordé de la niche ; socle en pierre, et dé de raccordement portant l'inscription : 1700 p.c. Orientée au Nord-Est.

Croix de Nély (Section B 1, parcelle 520)

Croix de carrefour ; h. 2,43 m ; soubassement en appareillage de pierres dorées maçonnées ; table débordante, socle pyramidal ; croix en calcaire à gryphées, de section ronde, sans décor. La date de 1808 (?), devenue presque illisible, est gravée sur le dé. Le carrefour ayant été élargi en 1975, la croix a été replacée à environ 1,50 m de son emplacement initial, à l'initiative du propriétaire du terrain. Elle est orientée actuellement au Nord-Ouest.

Croix du Bourg (Place publique des Cinq-Croix)

Croix de section carrée, en calcaire à débris, dont les angles sont chanfreinés ; h. 3,08 m ; le croisillon est garni d'un disque portant deux dates gravées : 1810-1816 ; les extrémités de la croix sont ornées d'embouts arrondis ; monogramme I.D. gravé sur le socle. Le soubassement supporte une table biseautée, en calcaire à gryphées de grandes dimensions (1,68 m × 1,18 m), qui paraît ancienne : peut-être s'agit-il du réemploi d'une table d'autel de l'église ? Orientée au Sud.

Croix de Mission (Section A 3, parcelle 717)

Croix en fer forgé ; h. 4,25 m ; le fût et les bras sont constitués de quatre barres rectilignes, assemblées par des traverses. Le fût est renforcé à la base par deux volutes terminées par des grecques ; en amortissement, une palmette sur deux volutes ; le croisillon s'orne d'un médaillon feuillagé, avec le monogramme du Christ. La table, en calcaire à gryphées, est biseautée et moulurée ; le soubassement est composé d'un coffrage de quatre dalles de calcaire, dont la face antérieure présente un panneau avec l'inscription gravée :

IN
CRUCE
SALUS
1837

Orientée au Nord-Ouest.

Croix du nouveau cimetière (Section A, parcelles 215-216)

Croix en pierre ; h. 3,40 m ; le fût et les bras, en pierre d'Hauteville, sont de section carrée ; les extrémités s'élargissent et se terminent par des embouts pyramidaux ; le croisillon est orné, côté face, d'une tête d'angelot, côté revers, d'un sablier ailé. Dé de raccordement à godrons. Le piedestal, en calcaire à gryphées du pays, dont les parois sont concaves, comprend une base et un entablement moulurés ; il repose sur un degré en pierres

est du XVIII^e siècle ; elle s'orne d'un médaillon central à rubans croisés, d'où partent des nervures retombant sur des pilastres cannelés ; des lambris d'appui, en bois, du XIX^e siècle, protègent la base des murs. Des arcs brisés séparent le chœur de l'abside et de la nef. La travée de chœur communique avec l'extérieur, au Sud, par une petite porte, dont le linteau en pierre, en bâtière, est surmonté d'un arc de décharge en plein cintre, avec un tympan chargé d'un petit appareil cubique, à joint creux (époque romane). Le vantail, clouté, est composé de deux panneaux inscrits dans un grand cadre mouluré ; la poignée, le loquet et la serrure sont de la même époque (XVI^e-XVII^e siècle).

La chapelle de la Vierge, au Nord, sur croisée d'ogives, s'ouvre sur la nef par un arc brisé mouluré, reposant sur des bases prismatiques ; aux quatre angles, des culots sculptés, où l'on reconnaît les symboles des évangélistes, supportent la retombée des arcs de la voûte (photo ci-dessous) ; pierre calcaire dorée ;



Eglise paroissiale.
Chapelle de la Vierge, culot sculpté.

h. 0,20 m, l. 0,30 m. Un éclairage défigure la clef de voûte qui est sculptée également. La fenêtre en arc brisé éclairant la chapelle, présente deux réseaux trilobés découpés, avec des écoinçons et des trèfles, en pierre calcaire dorée. Dans l'angle Sud-Ouest, une porte pénètre dans la tourelle d'escalier, aux trois-quarts dans œuvre, qui permet d'accéder à la chaire.

La chapelle Saint-Joseph, au Sud, sur croisée d'ogives elle aussi, s'ouvre sur la nef par un grand arc cintré surbaissé, mouluré, et reposant sur des bases prismatiques ; deux des culots de la voûte sont comparables à ceux de la chapelle de la Vierge, avec l'Ange et l'Aigle ; le troisième est un motif végétal à trois feuilles

allongées ; le quatrième n'est pas sculpté. La fenêtre en arc brisé comprend deux réseaux cintrés, sommés d'un oculus polylobé, en calcaire doré.

A l'extérieur, les angles de ces deux chapelles sont renforcés par des contreforts en pierre de taille assisée.

Les sols de l'église étaient recouverts de carreaux de Bourgogne, qui ont été remplacés par des dalles de calcaire à gryphée en 1854.

La façade Ouest, construite en pierre de taille, se présente comme un mur pignon renforcé par des jambes et bordé par des arceaux ; elle est sommée d'une croix triflée en pierre, et elle est éclairée par un oculus. Un porche hors-œuvre, sur un emmarchement de trois degrés, précède la façade. C'est un édifice en surplomb, porté par deux piliers, qui est coiffé d'un toit à deux pans, bordé d'une cimaise à modillons rampants ; il s'ouvre par un arc en plein cintre mouluré, soutenu par des colonnes à chapiteaux feuillagés, jumelées avec les piliers. Les soubassements paraissent anciens. Ce porche a remplacé une galonnière en 1854 (cf. Théodore OGIER, *La France par cantons*, Plan du canton de Limonest, vers 1840, croquis de l'église de Marcilly, photo p. 5).

Le clocher roman, sur plan barlong, construit en petit appareil régulier assisé, est coiffé d'un toit à quatre pans, peu élevé, sommé d'une haute croix en fer forgé (photo p. 36). Il est éclairé, sur chaque face, de baies (trois à l'Est et à l'Ouest, deux au Nord et au Sud), dont les arcs en plein cintre s'appuient sur des colonnettes jumelées. (à l'Est et à l'Ouest), et sur des piliers (au Nord et au Sud). Les huit colonnettes monolithiques, en calcaire blanc, ont des bases moulurées ; les chapiteaux romans (0,23 m × 0,25 m) ont un tailloir orné d'une frise de denticules ;

Eglise paroissiale. Clocher, détail de chapiteau roman.



cuirs découpés chargés de chutes de fleurs dans la partie supérieure ; le siège et la tablette sont garnis de canevas ; seconde moitié du XIX^e siècle ;

- tabouret en noyer ; h. 0,50 m, L. 0,58 m, l. 0,54 m ; quatre pieds torsadés reliés par deux traverses et une barre d'entre-jambes ; les dés d'assemblage s'ornent d'une marguerite ; le siège est recouvert d'un satin façonné ; XIX^e siècle (?).

— Horloge de parquet ; noyer ; h. 3,05 m, l. 0,58 m, P. 0,35 m ; tête droite, coiffée d'un fronton denticulé ; le corps, droit, flanqué de deux colonnettes, comprend deux panneaux superposés : un grand, avec une lunette rectangulaire, qui laisse voir le balancier (Ø 0,19 m), et un petit mouluré ; le socle, droit, repose sur une base moulurée ; cadran émaillé, avec des chiffres romains peints, percé de deux trous à barillet, à droite et à gauche (Ø 0,325 m) ; les aiguilles, en laiton, sont ouvragées ; l'entourage du cadran, carré, est guilloché et ponctué de quatre fleurs ; le fronton, qui n'est pas visible quand la porte de la tête est fermée, consiste en deux cornes d'abondance encadrant une corbeille de fleurs surmontée d'un soleil rayonnant ; cette horloge, qui date du début du XIX^e siècle, figure sur l'inventaire de 1906.

— Coffre-fort ; bois peint en noir, renforcé de barres de fer entrecroisées et d'énormes clous ; 0,80 m × 1,17 m ; la porte est décorée de motifs géométriques en relief (losanges et cercles concentriques) (photo p. 49) ; le compartimentage intérieur est métallique ; première moitié du XIX^e siècle (?).

— Crédence de sacristie ; bois peint ; 1883.

— Harmonium ; bois ; L. 1,30 m, l. 0,54 m, h. 1,25 m ; LONING ET BLACHE ORGAN COMPANY ; inscription sur les pédales : PALACE ORGAN ; XIX^e siècle.

— Crémone du vantail de la porte Ouest ; métal ouvragé ; décorée de mascarons feuillagés ; XVIII^e-XIX^e siècle (?).

Cloches :

— Cloche, bronze, 1803, 650 kg ; Ø 0,80 m ; décorée de deux médaillons en bas-relief, représentant la Vierge à l'enfant et le Christ en croix ; une frise de feuillages et de flammes règne dans la partie supérieure ; inscription :

PAX HOMINIBUS BONAE VOLUNTATIS GLORIA IN EXCELCIS DEO
A LION 1803
POIDS 650

D'après les registres du Conseil municipal de Marcilly, cette cloche a été mise en place en l'an 13 (1805).

— Cloche, bronze, 1845 ; Ø 1 m ; décorée d'un crucifix soutenu par deux anges, d'un côté, et d'une Vierge à l'Enfant, de l'autre ; deux frises : l'une dans la partie supérieure, avec des oiseaux, l'autre au milieu, avec des guirlandes de fleurs et des têtes d'angelots ; inscription :

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM
PARRAIN M^r CLAUDE NICOLAS RAMBAUD ANCIEN MAIRE
MARRAINE M^{me} FRANÇOISE DE MAISON FORTE VVE DE GATELIER
M^r JACQUES
BAYON CURÉ DT
BURDIN AINÉ FONDEUR A LYON 1845

- chasuble, satin uni rouge ; galon or ; bande d'orfroi : satin façonné et brodé ; XIX^e siècle ;
- chasuble, satin façonné rouge ; galon or ; XIX^e-XX^e siècle ;
- chasuble, velours rouge, galon or ; bande d'orfroi brodée, matelassée or ; XIX^e siècle ;
- chasuble, satin rouge moiré ; galon et broderies or ; XIX^e-XX^e s. ;
- chasuble, velours viscosse beige (XX^e siècle) ; bande d'orfroi en canevas rebrodé laine et soie ; XIX^e siècle (*photo p. 49*) ;
- chasuble, façonné à fond et décor d'or par trame lancée, brodé de soie et frisé or ; XIX^e siècle ;
- chasuble, satin beige ; bande d'orfroi en canevas ; XIX^e-XX^e s. ;
- chape, drap d'or ; broderies au point de chaînette ; IHS matelassé et pailleté ; XIX^e siècle ;
- chape, satin damassé beige ; broderies au point de chaînette ; galon or ; XIX^e siècle ;
- chape, satin damassé noir ; galon argent ; XIX^e siècle ;
- chape, satin damassé violet ; galon argent ; broderies matelassées, pailletées argent ; XIX^e siècle ;
- chape, satin moiré vert ; marquée : **POUJOL ET CHOTARD 7 RUE BEAUREPAIRE CLERMONT-FERRAND** ; XIX^e-XX^e siècle ;
- chape, satin façonné blanc ; galon en canevas rouge et or ; XIX^e-XX^e siècle ;
- chape, satin damassé rouge ; galon or ; XIX^e siècle ;
- étole sacerdotale, satin beige ; broderies matelassées or ; XIX^e siècle ;
- ensemble aux couleurs liturgiques ; époque contemporaine ;
- devant d'autel, velours ; bordure en canevas ; XIX^e-XX^e siècle ;
- devant d'autel, satin façonné ; franges or ; XIX^e siècle.

Meubles :

- Lutrins :
 - trépied en bois ; h. 0,77 m ; rehaussable par un emmanchement carré, avec clavette en bois pour le blocage ; l'inclinaison de la table est réglable par un levier ; support de section ronde et pieds galbés ; milieu du XIX^e siècle ;
 - trépied en bois ; h. 0,75 m, rehaussable par un mécanisme cranté en bois ; porte-bougie pliable en accordéon ; support de section carrée, et pied légèrement galbés ; XIX^e siècle ;
 - lutrin en bois, sur quatre pieds croisés horizontaux ; h. 1,30 m ; la table de lecture est fixée sur un montant coulissant et réglable par des goupilles de bois ; montant de section octogonale ; seconde moitié du XIX^e siècle.
- Sièges :
 - prie-dieu en noyer ; dossier évasé, à trois traverses droites ; tablette d'accotoir de forme rognon ; siège recouvert de tissu façonné ; pieds droits ; XIX^e siècle ;
 - prie-dieu en bois peint ; h. 0,89 m, l. 0,45 m ; dossier droit, dont les montants sont renforcés par des colonnettes torsadées ; panneau central ajouré avec une croix inscrite dans une arcature brisée ; siège et tablette garnis d'un canevas ; pieds antérieurs en toupie ; milieu XIX^e siècle ;
 - prie-dieu en bois peint ; h. 0,88 m, l. 0,46 m ; dossier ajouré avec une croix tréflée inscrite dans un médaillon bordé de

Mobilier

les corbeilles, de forme pyramidale, présentent chacune un décor différent, avec des grappes de raisin, des crochets et des entrelacs (*photo p. 38*).

Une description de l'église de 1694 (A.D. Fonds d'Ainay, 11 G 409) signale le mauvais état du clocher : « ... Au-dessous des vitraux du clocher, il y a deux tuyaux de fer traversant le clocher de soir au matin, garnis de leurs clefs de fer au dehors, qui sert à tenir les murailles... ». Ces tire-fort sont toujours en place, à l'intérieur des murs Nord et Sud, au niveau des arcs des ouvertures.

L'entrée du clocher sous les combles a également été renforcée.

Un escalier extérieur, permettant d'accéder au clocher, a été aménagé au XVIII^e siècle. Auparavant il fallait y monter à l'aide d'échelles (*cf. A. STEYERT, F. ROLLE, Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790, 1874, t. 1, p. 209*). Cet escalier en pierre, à deux volées droites, est adossé au mur de la chapelle Nord ; la seconde volée est suspendue, et les girons de marche, sans contre-marche, sont scellés dans le mur de la chapelle ; une simple main courante en fer, délimite le bord de l'escalier.

Le massif du clocher est percé de meurtrières dont certaines ont été murées.

La sacristie flanque la travée du chœur et l'abside au Nord.

Maître-autel, au fond de l'abside, stuc et calcaire à gryphées poli ; h. 1,68 m, L. 2,05 m, l. 1,10 m ; forme tombeau ; décoré d'un médaillon central à coquille, chargé d'une croix ; surélevé de deux degrés en parquet marqueté. Cet autel a été consacré le 11 juin 1781 par Mgr Jean-Denis de Vienne, évêque de Sarept, qui y a placé « les reliques des saints Barthélemy, Flore et Amat, martyrs » (*cf. G. GUIGUE, Inventaire sommaire des archives départementales du Rhône, antérieures à 1790, Lyon, 1906*). Les reliques sont déposées dans une cassette en plomb, encastrée au centre de la table de l'autel, avec l'inscription : « Saint Bartholomei, s. Manfueti m., s. Flor mart., s. Amati mart., s. Firmi mart., 1777, 1781 ».

Tabernacle : pierre ; h. 0,76 m, L. 0,55 m, P. 0,50 m ; en forme d'édicule à volutes supportant un entablement mouluré ; porte en cuivre ornée d'une figure du Bon Pasteur.

Derrière le tabernacle, une petite niche est creusée dans l'autel. Un autel moderne en bois a été dressé en avant, à l'entrée du chœur.

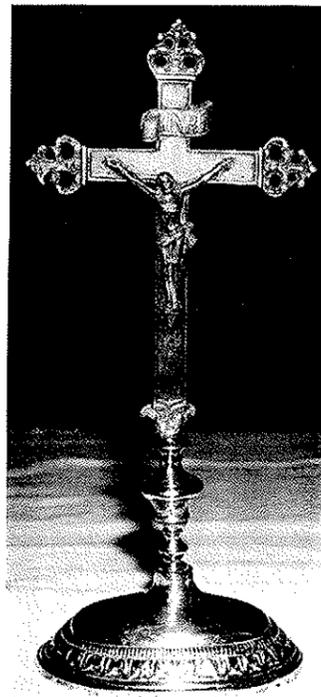
Autel de la Vierge (chapelle Nord) ; marbre blanc ; h. 1,30 m, L. 1,78 m, P. 1 m ; le parement de la table est décoré d'arcatures trilobées. Contre-autel avec tabernacle en marbre, surmonté d'un retable néo-gothique ; h. 2,50, L. 1,50 m, P. 0,10 m ; une niche centrale, trilobée, inscrite dans un arc en tiers-point, abrite une statue de Vierge à l'Enfant en plâtre (h. 0,86 m). Au-dessus un médaillon polylobé est garni d'une peinture sur toile (Vierge à l'Enfant donnant le rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienna (?)). La niche est flanquée de deux arcs en tiers-point ornés de soufflets et garnis de toiles peintes avec, à gauche, sainte Catherine, et à droite saint Charles Boromée avec la corde du pénitent ; ces peintures sont signées en bas à gauche GUNDBER. Le retable est sommé de pinacles et de choux frisés ; milieu XIX^e siècle.

Eglise paroissiale. Chaire à prêcher.



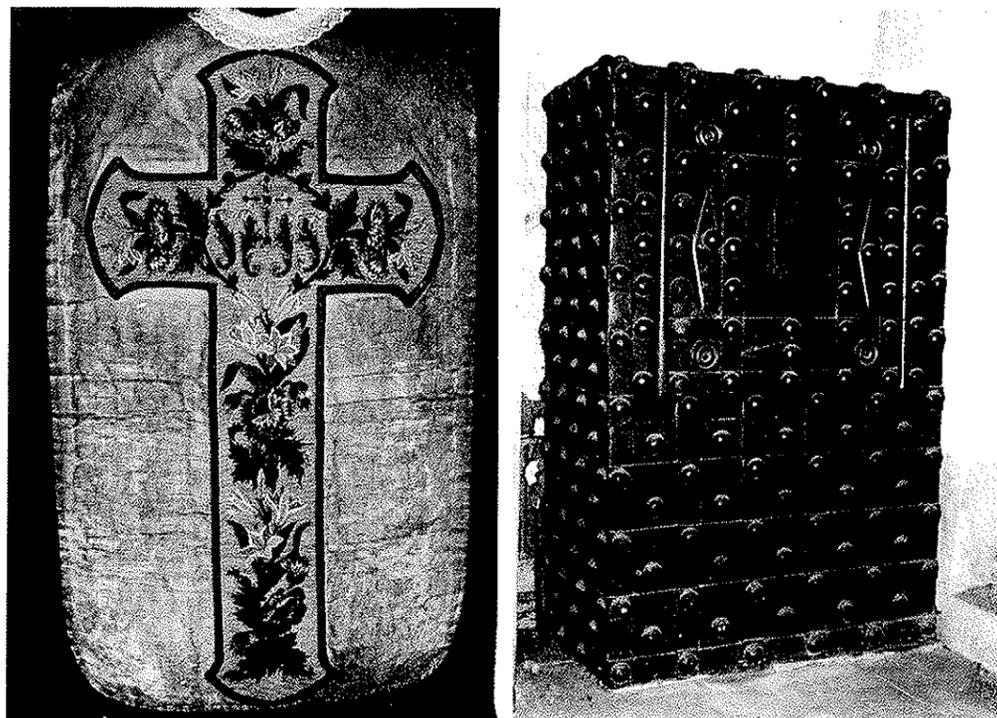
*Eglise paroissiale.
Statue, Vierge de l'Assomption.*

*Eglise paroissiale.
Chasuble brodée.*



*Eglise paroissiale.
Croix d'autel.*

*Eglise paroissiale.
Coffre-fort.*



- Chandeliers (série de quatre) ; cuivre ; h. 0,30 m ; pied triangulaire à griffes de lion ; XIX^e siècle.
- Chandeliers (série de quatre) ; métal doré ; h. 0,30 m ; pied triangulaire décoré de motifs floraux ; seconde moitié du XIX^e siècle.
- Candélabres à trois branches (une paire) ; métal doré ; h. 0,46 m ; vase sur piedouche contenant des branches fleuries ; XIX^e siècle.
- Candélabres à six branches (une paire) ; métal doré ; h. 0,40 m, l. 0,50 m ; composition florale dans un vase ; XIX^e siècle.
- Candélabre à neuf branches ; métal doré ; h. 0,40 m, l. 0,63 m ; composition florale dans un vase ; XIX^e siècle.
- Reliquaire ; argent ; h. 0,43 m ; pied ovale à rebord à profil en doucine décoré de feuilles d'acanthé ; dessus du pied uni gravé de grappes de raisin et de gerbes de blé d'un côté, de roseaux de l'autre ; nœud en balustre à godrons ; le haut de la tige, renflé, est garni d'une fleur de lis ; partie reliquaire de forme ovale, vitrée (mica ?), encadrée de deux branches feuillagées avec des chutes ; motif d'amortissement en volutes enroulées de tulipes ; à l'intérieur reliques de plusieurs saints ; pas de poinçon visible ; XVII^e siècle (*photo p. 46*).
- Lanterne de procession ; métal doré et verre teinté ; h. 0,50 m sans la hampe) ; forme hexagonale ; hampe en bois tourné ; XIX^e siècle.
- Porte-missel ; métal doré et pierres de couleur ; 0,28 m × 0,28 m, h. 0,11 m ; quatre pieds galbés, décor ajouré ; XIX^e s.
- Stations de chemin de croix ; panneaux quadrilobés en cuivre émaillé, sommés d'une croix ; 0,30 m × 0,40 m ; graphisme d'inspiration romane ; XIX^e siècle.

Costumes liturgiques :

- chasuble, tissu façonné or ; bande d'orfroi en satin rouge avec application d'un médaillon peint et brodé (Sacré-Cœur) ; début XX^e siècle ;
- chasuble, velours noir, avec passementerie or ; IHS brodé or et pailleté ; début XX^e siècle ;
- chasuble, drap d'or, brodé or et argent, et pailleté ; XIX^e siècle ;
- chasuble, drap d'or ; XIX^e-XX^e siècle ;
- chasuble, drap d'or ; bande d'orfroi à broderies matelassées or et rouge ;
- chasuble, satin façonné vert ; bande d'orfroi en canevas ; XIX^e-XX^e siècle ;
- chasuble, velours vert à passementerie or ; broderie matelassée or ; XIX^e-XX^e siècle ;
- chasuble, satin façonné vert ; bande d'orfroi en canevas ; XIX^e-XX^e siècle ;
- chasuble, satin façonné violet ; bande d'orfroi en canevas ; XIX^e-XX^e siècle ;
- chasuble, velours noir ; galon argent ; broderies matelassées argent ; XIX^e siècle ;
- chasuble, satin façonné noir ; bande d'orfroi en canevas ; XIX^e-XX^e siècle ;
- chasuble, satin façonné rouge ; galon or ; bande d'orfroi brodée matelassée or ; XIX^e siècle ;

Autel Saint-Joseph (chapelle Sud) ; bois (pour le contre-autel) et pierre peinte ; L. 1,68 m, h. 1,04 m, P. 0,565 m ; retable sous la forme d'une niche cintrée en plâtre peint, abritant un groupe sculpté, en plâtre : saint Joseph, avec Jésus enfant ; h. 1,30 m ; avec le cachet P. VERMARE (?) LYON (Pierre Vermare, sculpteur né à Légnay en 1835, mort à Lyon en 1906, d'après BÉNÉZIT).

Chaire à prêcher, adossée sur pendentif contre le mur Nord, à l'angle du transept ; bois sapin verni ; h. 2 m environ (sans l'abat-voix) ; cuve hexagonale, dont les panneaux sont décorés de réserves garnies de losanges en pointe de diamant, inscrits dans un rectangle ; pendentif en forme de cloche renversée ; abat-voix hexagonal également, couvert d'un bulbe à claire-voie ; première moitié du XIX^e siècle (*photo p. 40*).

On accède à la chaire par un petit escalier en bois carrelé, logé dans une tourelle demi-ronde, et dont l'entrée est située dans la chapelle de la Vierge (*cf. fig. 7*).

Fonts baptismaux encastrés dans le mur Nord, au fond de la nef, et inscrits dans une arcature cintrée ; cuve semi-circulaire sur piedouche et base carrée, en calcaire blanc ; h. 1,10 m, Ø 0,80 m ; elle est couverte d'un tambour hexagonal en bois, dont les panneaux sont ornés de réserves, et d'un dôme pyramidal sommé d'un globe et d'une croix ; h. 1,74 m ; XIX^e siècle. L'arcature en plein cintre, moulurée, est soutenue par deux colonnettes à base moulurée, avec des chapiteaux sculptés ; pierre peinte ; h. 0,24 m, l. 0,22 m ; fin XI^e-début XII^e siècle ;

— chapiteau de gauche : astragale torsadée, corbeille décorée de feuilles larges et plates terminées par des boules encadrant une palmette torsadée à six brins ; tailloir chanfreiné décoré d'une frise de damiers (*photo p. 42*) ;

— chapiteau de droite : astragale marquée d'un simple boudin ; corbeille décorée aux angles d'une feuille large et plate, terminée en volute, encadrant un quintefeuille ; tailloir chanfreiné à faces striées de fines moulures (*photo p. 42*). Cet ensemble est probablement un vestige de l'ancien portail de l'église.

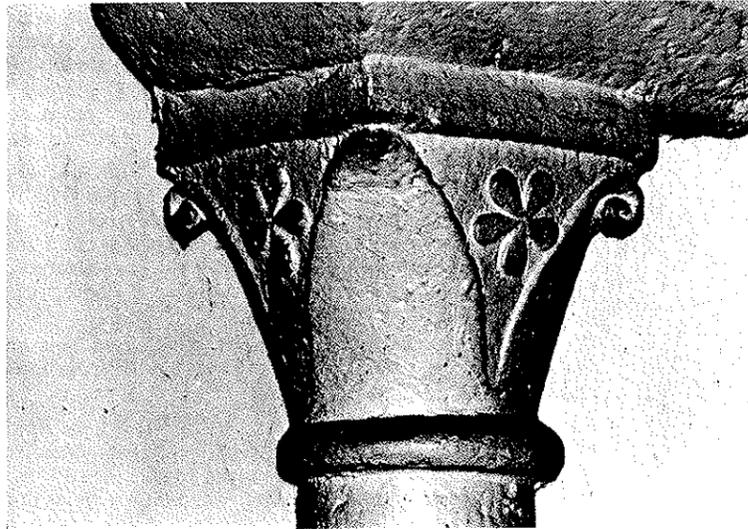
Une barrière en fer forgé (h. 1,20 m) avec un portillon, délimite les fonts baptismaux sur deux côtés.

Confessionnal (chapelle Saint-Joseph), en chêne verni, de style néo-gothique ; h. 3,25 m, l. 2,10 m ; la porte centrale, à claire-voie, est fermée dans la partie inférieure d'un panneau à plis de serviette ; des colonnettes à chapiteaux feuillagés sont adossées aux montants ; un fronton triangulaire, orné de crochets feuillagés, et sommé d'une croix, couronne l'ensemble ; au centre du fronton, une rosace à claire-voie s'inscrit dans un arc en tiers point ; milieu XIX^e siècle.

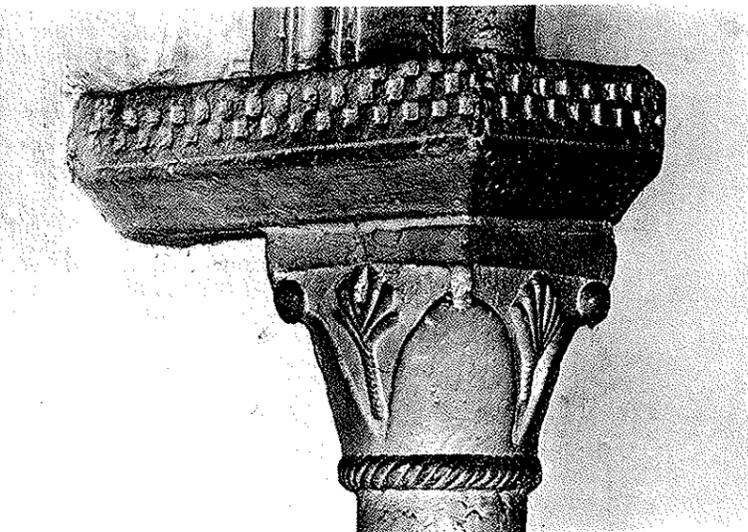
Bénitier, au fond de la nef ; calcaire blanc ; h. 1,20 m, Ø 0,90 m ; cuve circulaire, ornée de godrons, posée sur une colonne, avec une base et un chapiteau carré, non sculpté ; XVII^e siècle.

Pierres tombales, alignées, encastrées dans le sol de la nef ; deux d'entre elles à gauche (pierre calcaire à gryphées : 1,90 m × 1 m) portent les inscriptions gravées (*fig. 9*) :

— dalle de dame Aymée Mitaud, veuve de défunt Pierre Minot, marchand de Saint-Symphorien-de-Lay, et mère du curé Claude Minot, décédée le 5 septembre 1711 ; la date gravée sur la tombe (1701) ne correspond pas avec celle du décès.



Eglise paroissiale.
Fonts baptismaux, chapiteau roman (côté droit).



Eglise paroissiale.
Fonts baptismaux, chapiteau roman (côté gauche).

mées par des embouts renflés, ornés d'un filet de perles, et terminés par un bouton effilé; le Christ et le titulus sont rapportés; fin XVIII^e siècle;

- croix en cuivre, avec hampe en cuivre; h. 1,92 m, l. 0,35 m;
 - croix tubulaire, du même type que la précédente, mais avec un décor de fleurs de lis en relief, et un nœud renflé; du croisillon s'échappent quatre fleurs stylisées; XIX^e siècle;
 - croix en bois doré découpé, avec Christ en bois polychrome; h. 1,87 m, l. 0,78 m; fin XIX^e siècle.
- Croix d'autel :
- croix en argent; h. 0,37 m, l. 0,15 m; pied ovale, nœud en balustre; les deux bras de la traverse sont formés d'une feuille de métal sur laquelle sont appliqués le Christ et le titulus; aux extrémités trois cartouches ajourées; pas de poinçon visible; XVII^e-XVIII^e siècle (*photo p. 40*);
 - croix en cuivre; h. 0,84 m, l. 0,35 m; pied triangulaire à griffe de lion; les deux traverses sont formées d'une feuille de métal soudée; sur la face le Christ est maintenu par trois clous; au-dessus en applique un titulus en forme de cartouche, avec une tête de chérubin; aux extrémités, sont rivetés trois cartouches ajourés (celui de droite est cassé, au bout); comparer cette croix avec une croix de procession de Chambéry du maître orfèvre Antoine Amonin, publiée par M.D. RICHARD, *Catalogue de l'exposition Orfèvrerie en Savoie*, Chambéry, 1983, p. 10 et 11, dont elle est probablement une copie du XIX^e siècle;
 - croix en métal doré; h. 0,52 m, l. 0,24 m; pied triangulaire, avec dans une mandorle sainte Thérèse (?) assise en prière; décor feuillagé chargé; fin XIX^e siècle.
- Croix-reliquaire de la Sainte-Croix; bronze doré; h. 0,46 m; les bras de la croix portent les instruments de la Passion, et sont ornés de trois têtes d'angelots; inscription dans la lunule : LIGNUM SANCTAE CRUCIS; inscription écrite à la main, sous le pied : A LA FABRIQUE DE MARCILLY-D'AZERGUES; XVIII^e-XIX^e siècle.
- Calice et patène, métal doré, avec incrustations de pierres bleues; h. 0,25 m, Ø de la patène 0,095 m; pied polylobé, orné de figures en buste inscrites dans des médaillons, alternées avec des pierres serties dans un ensemble d'entrelacs; nœud décoré de têtes d'angelots en relief; la fausse coupe reprend le décor du pied; sur la patène une croix, avec les symboles des évangélistes encadrant l'agneau mystique; XIX^e siècle.
- Ostensor : métal doré et argenté, avec incrustations de pierres de couleur; h. 0,66 m; pied quadrilobé porté par quatre griffes de lion; décor rayonnant formé par des épis de blé; la lunule est encadrée par quatre médailles; une croix feuillagée, en amortissement; XIX^e siècle.
- Burettes et clochette avec plateau; argent doré (?); plateau : 0,25 m × 0,17 m, avec trois poinçons (deux fois FF et tête de Minerve); burettes : h. 0,125 m, avec deux poinçons (FF et tête de Minerve); clochette : h. 0,095 m, sans poinçon; XIX^e siècle.
- Flambeau, métal argenté; h. 0,28 m; pied circulaire, tige en forme de balustre, décor de motifs géométriques et de pampres; première moitié du XIX^e siècle (?).

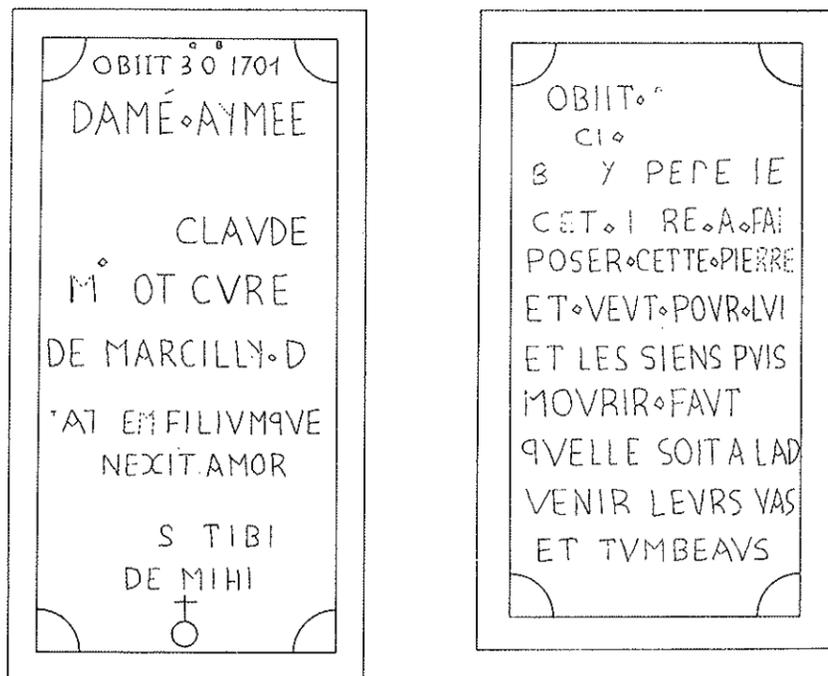
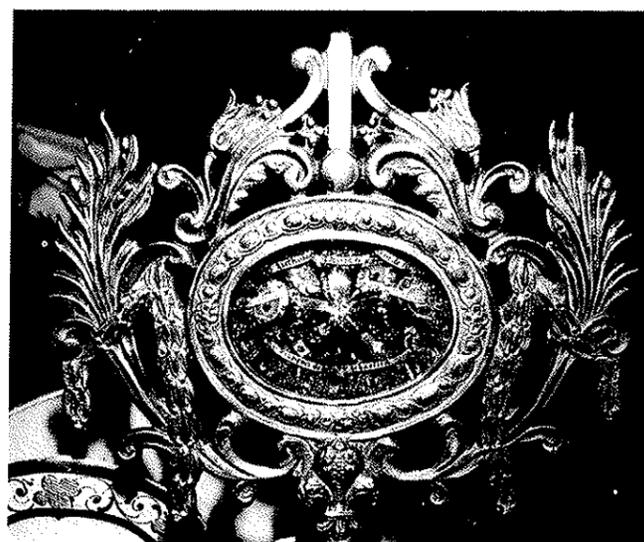


FIG. 9. — Eglise paroissiale. Pierres tombales.



Eglise paroissiale. Reliquaire, détail.

— dalle de Claude Minot, curé de Marcilly, décédé le 22 septembre 1711. Ce dernier avait fait préparer son tombeau et celui de sa mère dès 1698 (cf. Archives communales).

La table de communion, en fer forgé (xix^e siècle) a été enlevée et utilisée pour fermer l'esplanade de la Madone, vers 1970 (voir Croix de chemin).

Vitraux (cf. fig. 7).

- Abside : trois baies (2,50 m × 1,20 m) :
 - n° 0 : baie murée au xviii^e siècle ;
 - n° 1 et n° 2 : grisailles peintes ; xix^e siècle.
- Chapelle de la Vierge :
 - n° 3 : baie à deux lancettes, tympan à cinq ajours ; 1,80 m × 1,30 m ; à droite, l'Annonciation ; à gauche, la Présentation au temple ; xix^e siècle.
- Chapelle Saint-Joseph :
 - n° 4 : baie à deux lancettes et un oculus ; 1,60 m × 1,10 m ; à droite, saint Pierre ; à gauche, saint Joseph ; inscription : Don de la famille Barreton ; xix^e siècle.
- Nef : quatre baies cintrées (0,80 m × 0,50 m environ) :
 - n° 5, n° 6, n° 7 et n° 8 : grisailles peintes ; xix^e siècle ;
 - n° 9 : oculus (Ø 1 m environ) : croix feuillagée cerclée d'un motif géométrique ; xix^e siècle.

Sculptures :

- Christ en croix (au fond de l'abside) ; plâtre polychrome ; h. 3,50 m ; début xix^e siècle : dans une lettre, datée du 7 mai 1816, le maire de Marcilly, M. Rambaud, explique qu'il a examiné divers modèles « afin d'en trouver un convenable. Ce Christ sera mis au fond du chœur » (Archives communales).
- Statue, Vierge de l'Assomption ; bois recouvert d'un badigeon ; h. 0,90 m ; la Vierge repose sur des nuées soulevées par quatre bustes d'angelots ; cette statue qui est soutenue par une console en bois, sous le porche de l'église, a été offerte en 1858 par la famille Bouillon à l'occasion d'un mariage (Archives privées) (photo p. 49).
- Statues, saint Barthélemy et Sacré-Cœur, placées sur des consoles, dans la nef, de part et d'autre de l'arc triomphal ; fonte peinte ; h. 1,20 m. Elles sont mentionnées dans l'inventaire de 1906.
- Statues, sainte Thérèse et le Curé d'Ars ; plâtre polychrome ; h. 1 m ; début xx^e siècle.
- Statue, saint Tarcisus ; plâtre polychrome ; h. 0,85 m ; signée RAFFL PARIS (Ignaz Raffl, sculpteur autrichien, installé à Paris en 1857, d'après Bénézit). Elle porte la mention : PROPRIÉTÉ LAGORCE (curé de Marcilly, vers 1894), et elle est protégée par une vitrine en bois, posée sur une console, dans la sacristie.
- Statuette d'angelot portant une coquille (petit bénitier) ; plâtre polychrome ; 0,28 m × 0,17 m ; xix^e siècle.

Orfèvrerie :

- Croix de procession :
 - croix en argent, avec hampe en bois ; h. 1,84 m (avec hampe), l. 0,30 m ; croix tubulaire unie, dont les extrémités sont fer-

COMMUNE DE MARCILLY

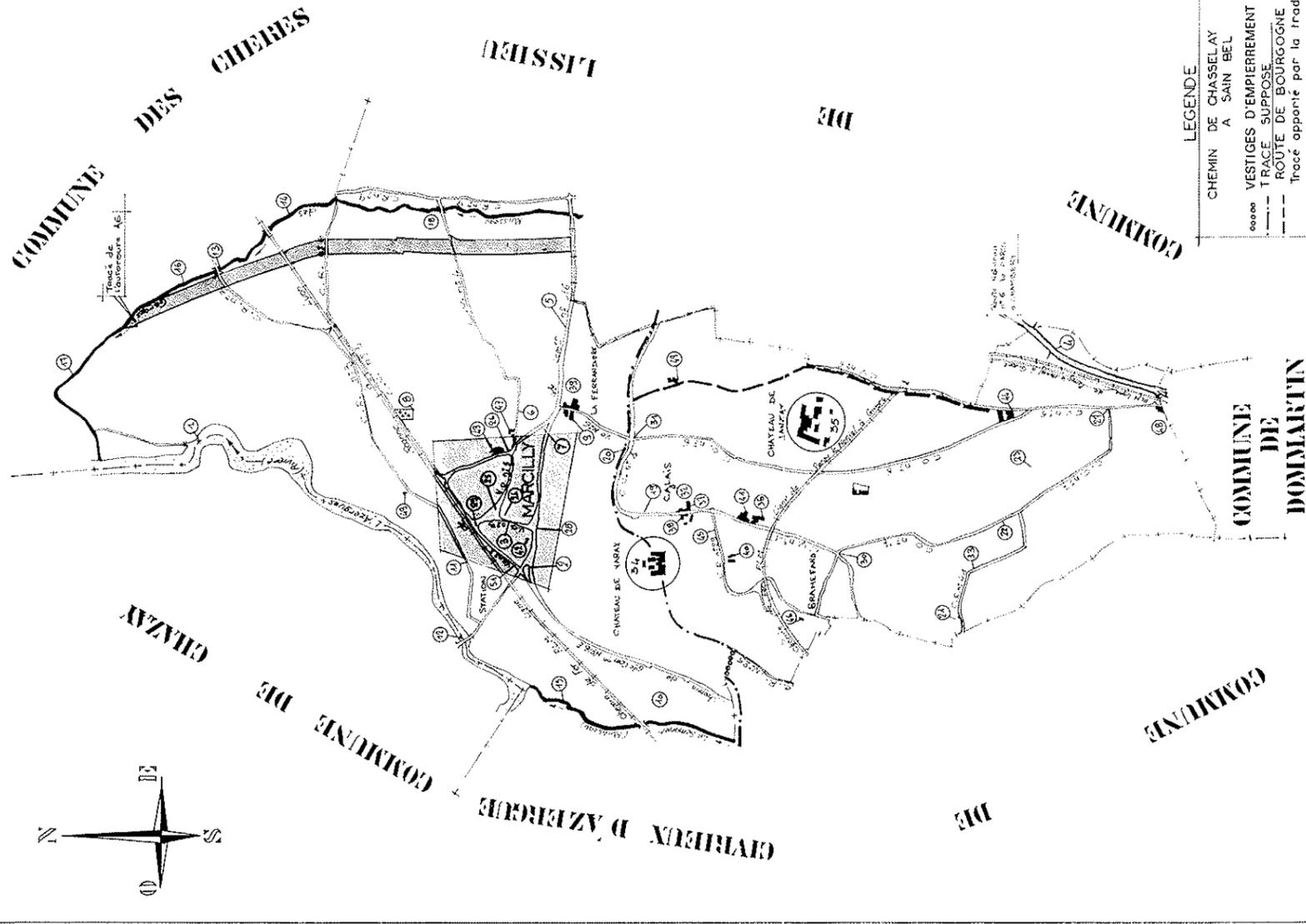


FIG. 8

- | | | | |
|--------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| 1. Barrage d'irrigation | 18. Gué | 30. Croix du Rocher | 41. Rosenvin |
| 2. Hôtel de ville | 19. Nécropole | 31. Croix de la Bernadière | 42. Maison bourgeoise du bourg |
| 3. Presbytère | 20. Chêne de la Ferrandière | 32. Croix Bouillon | 43. Les Ronzières |
| 4. Croix commémorative du 13 juin 1944 | 21. Carrière de la Forêt | 33. Madone | 44. Les Botières |
| 5. Croix commémorative du 2 septembre 1944 | 22. Carrière de calcaire | 34. Château de Varax | 45. Maison contemporaine |
| 6. Croix commémorative du 2 septembre 1944 | 23. Carrière des Botières | 35. Château de Janzé | 46. Ferme de Bramefond |
| 7. Croix commémorative du 2 septembre 1944 | 24. Eglise paroissiale | 36. Château de la Collonge | 47. Ferme des Ronzières |
| | 25. Croix de l'ancien cimetière | 37. Domaine de la Raquinière | 48. Auberge du Nély |
| | 26. Croix des Ronzières | 38. Domaine des Maries | 49. Four à chaux |
| | 27. Croix de Nély | 39. Domaine de la Ferrandière | |
| | 28. Croix du bourg | 40. Maison des Maries | |
| | 29. Croix de Mission | | |